

Avoirs transférés illicitement : le président du Sénat plaide pour une coopération renforcée avec la Suisse P4

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION Mardi 22 septembre 2026 / N° 1429 / PRIX 20 DA



Paix et stabilité au Sahel
La Commission de l'UA salue « la sagesse de Tebboune » P2

Le corridor énergétique transsaharien se précise **ARKAB À NIAMEY POUR FAIRE AVANCER LE TSGP**

Le TSGP revient au cœur de la coopération énergétique entre l'Algérie et le Niger. En déplacement à Niamey, le ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, s'est penché sur l'état d'avancement de ce mégaprojet destiné à relier les ressources gazières du Nigeria à l'Algérie via le territoire nigérien, avant d'ouvrir la voie vers les marchés européens. La visite porte également sur les projets pétroliers de Sonatrach, notamment le champ de Kafra, ainsi que sur la raffinerie de Zinder et l'évaluation de nouveaux blocs pétroliers. P4



Nouvelle mobilisation des prisonniers sahraouis **BOURIAL ENTAME UNE GRÈVE DE LA FAIM DE 48 HEURES** P2



Peine de mort
CE QUE PRÉVOIT LA MODIFICATION DU CODE PÉNAL P3

Rentrée universitaire **LES ÉTUDIANTS RETROUVENT AUJOURD'HUI LES AMPHITHÉÂTRES**

Intelligence artificielle, nouveaux métiers et université « zéro papier » : la rentrée universitaire 2026-2027 s'annonce comme une nouvelle étape dans la transformation du secteur. Avec 1 884 839 étudiants et près de 400 000 diplômés chaque année, l'université entend adapter ses parcours aux besoins de l'économie de la connaissance. P5



Nouvelle mobilisation des prisonniers sahraouis
Bourial entame une grève de la faim de 48 heures

Le prisonnier civil sahraoui Mohamed Bourial, membre du groupe de Gdeim Izik, a entamé une grève de la faim de 48 heures pour protester contre ses conditions de détention et le refus de l'administration pénitentiaire marocaine de donner suite à ses revendications. L'information, rapportée par l'agence de presse SPS citant l'Association pour la protection des prisonniers sahraouis dans les prisons marocaines, intervient alors que le détenu est maintenu en isolement cellulaire depuis 2017 dans la prison d'Aït Melloul. Cette action de protestation intervient dans un contexte de tensions persistantes autour des conditions de détention de plusieurs prisonniers sahraouis. Selon la même source, Mohamed Bourial dénonce le mépris persistant de ses demandes et l'absence de réponse concrète de l'administration pénitentiaire, notamment concernant l'amélioration de ses conditions de détention et le respect de ses droits fondamentaux. Parmi ses principales revendications figure la mise en œuvre des recommandations formulées par le Groupe de travail de l'ONU sur la détention arbitraire et le Comité contre la torture. Le détenu réclame également sa libération ainsi que celle des autres membres du groupe de Gdeim Izik, condamnés dans le cadre d'une affaire liée aux événements survenus dans le camp de Gdeim Izik en 2010. Mohamed Bourial demande en outre la fin de son isolement cellulaire, qui dure depuis plusieurs années, ainsi que le rétablissement des visites familiales. Il réclame également le droit d'utiliser un téléphone et de communiquer avec l'extérieur. Il souhaite, par ailleurs, être transféré à Laâyoune afin de pouvoir se rapprocher de sa famille et bénéficier de conditions permettant des contacts réguliers avec ses proches. Selon l'association citée par SPS, cette grève de la faim constitue un avertissement et pourrait être suivie de nouvelles actions si l'administration pénitentiaire ne donne pas suite aux revendications du détenu. Celui-ci entend ainsi maintenir la pression pour obtenir des réponses à ses demandes, alors que son isolement prolongé constitue l'un des principaux motifs de sa mobilisation. L'Association pour la protection des prisonniers sahraouis tient l'administration pénitentiaire marocaine pour responsable de la santé et de la sécurité de Mohamed Bourial. Elle appelle les organisations nationales et internationales de défense des droits humains à intervenir auprès des autorités compétentes afin d'obtenir une réponse aux revendications du détenu et de veiller au respect de ses droits. Cette nouvelle mobilisation s'inscrit dans une série de mouvements de protestation menés ces dernières années par des prisonniers sahraouis, notamment des membres du groupe de Gdeim Izik, pour dénoncer leurs conditions de détention et réclamer l'amélioration de leur situation. Le cas de Naâma Asfari illustre également cette mobilisation. Le militant et prisonnier politique sahraoui avait entamé, le 8 juin dernier, une grève de la faim illimitée à la prison centrale de Kénitra. Il avait suspendu son mouvement après 47 jours, à la suite d'un dialogue avec l'administration pénitentiaire, alors que son état de santé s'était fortement dégradé. La multiplication de ces actions de protestation remet ainsi au premier plan la question des conditions de détention des prisonniers sahraouis et leurs appels à une intervention des organisations de défense des droits humains.

PAIX ET STABILITÉ AU SAHEL

La Commission de l'UA salue « la sagesse de Tebboune »

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Mahmoud Ali Youssouf, a salué hier la « sagesse » du président Abdelmadjid Tebboune ainsi que son esprit de solidarité à l'égard des pays du Sahel, mettant en avant les initiatives de l'Algérie en faveur de la paix, de la stabilité et du développement dans la région.

Cette appréciation a été exprimée lors d'un entretien avec le ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, en marge des travaux de la semaine de haut niveau de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies. Selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères, les deux responsables ont passé en revue plusieurs dossiers africains, notamment la situation dans la région sahélo-saharienne, en Libye, au Sahara occidental, au Soudan et au Soudan du Sud. Mahmoud Ali Youssouf a notamment mis en avant l'esprit de solidarité manifesté par le président Tebboune envers les pays du Sahel, ainsi que les initiatives engagées par l'Algérie pour accompagner leurs efforts de développement. Il a également relevé la contribution de ces démarches aux efforts continentaux visant à consolider la paix, la sécurité et la stabilité et à favoriser le développement en Afrique. Cette reconnaissance intervient alors que l'Algérie continue de défendre une approche fondée sur le règlement pacifique des crises, le dialogue et la non-ingérence dans les affaires intérieures des États. À travers son action au sein de l'UA, Alger entend également préserver la capacité du continent à prendre en charge ses propres enjeux sécuritaires et politiques. La présidence algérienne du Conseil de paix et de sécurité de l'UA en août dernier a notamment été placée sous le signe du renforcement de la paix, de la sécurité et



de la stabilité en Afrique. Pour l'Algérie, l'espace sahélo-saharien constitue un prolongement naturel de sa profondeur stratégique sur le continent. Sa position géographique, ses frontières avec plusieurs pays de la région et son histoire diplomatique expliquent l'importance accordée depuis des décennies à la stabilité de cet espace. Alger a ainsi régulièrement défendu une approche privilégiant le dialogue, la prévention des crises et le développement plutôt que l'intervention extérieure. Cette orientation s'inscrit dans une vision plus large de la sécurité africaine, selon laquelle la stabilité du continent passe par le renforcement de ses propres mécanismes de règlement des conflits et par une solidarité accrue entre ses États. Cette ligne se retrouve également

dans l'action de l'Algérie au sein des instances de l'UA, où elle met en avant le règlement pacifique des conflits, la lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière, ainsi que la consolidation de la souveraineté des États africains. L'objectif affiché est de contribuer à faire de l'Afrique un acteur capable de répondre elle-même aux crises qui affectent son espace stratégique. Pour des réponses africaines aux crises du continent De son côté, Ahmed Attaf a insisté sur la nécessité de s'attaquer aux causes profondes des crises qui affectent le continent, tout en réaffirmant le rejet des interventions étrangères dans les affaires africaines. Les deux parties ont convenu de renforcer les mécanismes de l'Union africaine afin de favoriser l'émergence de « so-

lutions africaines aux problèmes africains », conformément aux principes et orientations de l'organisation continentale. Cette approche prend une importance particulière face à l'aggravation des menaces liées au terrorisme et à la criminalité transfrontalière. Pour Alger, le renforcement des capacités africaines et la consolidation des mécanismes continentaux constituent des conditions essentielles pour préserver la paix et la stabilité dans une région confrontée à des crises multiples. L'échange entre Mahmoud Ali Youssouf et Ahmed Attaf traduit ainsi une convergence autour d'une même priorité, celle de renforcer l'action africaine collective et de privilégier des réponses issues du continent lui-même aux défis qui menacent sa sécurité et sa stabilité. Y. R.

DROGUES ET PSYCHOTROPES

L'initiative de l'Algérie au Caire

La lutte contre les drogues et les substances psychotropes pourrait figurer parmi les priorités de la prochaine Assemblée de l'Union interparlementaire. C'est le sens de la proposition formulée dimanche au Caire par Djeloul Harrouchi, président de la Commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation et membre du Comité exécutif de l'Union interparlementaire arabe, qui représentait le Parlement algérien lors de la 43e session de cette instan-

ce. Réunis dans la capitale égyptienne, les membres du Comité exécutif ont examiné plusieurs dossiers à la lumière des rapports soumis par la commission diplomatique temporaire et la commission financière temporaire. Les échanges ont notamment porté sur la préparation d'un projet de point d'urgence que le groupe arabe entend soumettre lors de la prochaine Assemblée de l'Union interparlementaire. C'est dans ce cadre que le représentant algérien a proposé d'inscrire la lutte

contre les drogues et les substances psychotropes parmi les questions prioritaires du projet arabe. Une démarche qui vise à donner une dimension parlementaire internationale à la lutte contre un phénomène de criminalité transnationale aux ramifications multiples. Djeloul Harrouchi a plaidé pour une implication accrue des parlementaires du monde entier face à ce qu'il a qualifié de « terrorisme de la drogue ». Il a notamment mis l'accent sur le renforcement de la coopération parlemen-

taire internationale et sur la mobilisation des différents mécanismes législatifs et de contrôle dont disposent les institutions parlementaires. À travers cette proposition, le Parlement algérien entend contribuer à inscrire la lutte contre le trafic de stupéfiants et de psychotropes parmi les préoccupations communes des instances parlementaires internationales, alors que ce phénomène dépasse désormais largement les frontières nationales et nécessite une réponse coordonnée. R. N.

L'EXPRESS

Quotidien national
d'information édité par la

SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
Tél./Fax : 028 26 99 24
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.rcgic@anep.com.dz
Programation.rcgic@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)

Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.

PEINE DE MORT

Ce que prévoit la modification du Code pénal

Le ministre de la Justice, Lotfi Boudjemaa, a présenté hier, devant la Commission des affaires juridiques de l'APN, un projet de loi modifiant le Code pénal ainsi qu'un autre portant approbation du nouveau Code de justice militaire.



PAR BOUALEM B.

Le premier texte élargit le champ d'application de la peine de mort à de nouveaux cas d'incendies volontaires et à des crimes graves commis contre des enfants. Le projet introduit la peine capitale pour quiconque met volontairement le feu à des forêts, des bosquets, des champs cultivés ou non cultivés, ainsi qu'à des arbres ou du bois entreposé en forêt. La même sanction est prévue lorsque l'incendie vise des biens publics ou privés sur instigation ou au profit d'un État étranger, dans le cadre de faits de trahison ou d'espionnage, ou lorsqu'il porte atteinte à la sécurité, à l'ordre public, à l'unité nationale, à la stabilité des institutions, à l'économie ou à l'environnement. Le dispositif ne concerne pas uniquement les auteurs directs. Il vise également les instigateurs ainsi que ceux qui encouragent, financent, planifient, préparent ou facilitent ces actes, notamment par le biais des technologies de l'information et des réseaux sociaux. Les personnes condamnées pour ces crimes ne pourront bénéficier de circonstances atténuantes. La peine de mort est également pré-

vue lorsque l'incendie volontaire entraîne la mort d'une ou de plusieurs personnes.

Protection renforcée de l'enfance

Le second axe de la réforme concerne la protection pénale des enfants. Le projet prévoit la peine de mort contre quiconque enlève un enfant, le soumet à des tortures, l'agresse sexuellement ou lui inflige des sévices, sans préjudice des autres peines prévues par la législation en vigueur. Cette disposition intervient dans un contexte de vive inquiétude sociale autour des enlèvements et des violences faites aux mineurs. La révision du Code pénal fait suite aux instructions du président Abdelmadjid Tebboune, qui avait demandé, fin août, une modification urgente de la loi afin de « réintroduire » la peine de mort contre les auteurs et commanditaires d'incendies volontaires, après une vague de feux de forêt meurtriers dans le nord du pays. Le ministre de la Justice a justifié le projet par la nécessité de consacrer les principes fondamentaux des droits de l'homme, de s'adapter aux évolutions de la société et de faire face à certaines formes de criminalité, notamment les crimes liés aux incendies et ceux visant les enfants. L'Algérie n'a procédé à aucune exécution depuis 1993, même si la peine de mort

reste inscrite dans la législation pour certains crimes. Les organisations de défense des droits humains, dont Amnesty International, ont appelé les autorités à renoncer à tout projet visant à élargir le champ d'application de la peine capitale ou à reprendre les exécutions, y voyant un recul majeur en matière de droits humains. Le Réseau maghrébin contre la peine de mort a, pour sa part, lancé un appel au maintien du moratoire observé depuis plus de trente ans. Pour les critiques, cette réforme risque d'instrumentaliser la peine de mort pour masquer les défaillances de l'État. Pour le gouvernement, il s'agit d'adresser un message dissuasif fort face aux actes qualifiés de « monstruosités » commis contre des enfants ainsi qu'aux crimes de « trahison » lorsqu'ils sont liés à des parties étrangères ou à des groupes criminels organisés. En parallèle, le ministre a présenté le projet portant approbation de l'ordonnance n° 26-01 du 27 juillet 2026 portant Code de justice militaire. Ce texte vise à moderniser la justice militaire et à l'adapter aux évolutions de la société ainsi qu'aux besoins des forces armées. Le projet a été examiné lors de la même séance, présidée par Omar Messaoudi, en présence de Nadjiba Djilali, ministre des Relations avec le Parlement. ■

APRÈS UN LARGE MOUVEMENT DE CADRES DANS LES WILAYAS

Sayoud veut booster la performance administrative

PAR NOURREDINE B.

Ciblant un axe aussi capital que le développement local dans son ensemble, le ministre de l'Intérieur, Saïd Sayoud, après avoir opéré un large mouvement des premiers responsables administratifs au niveau des wilayas à l'échelle nationale, a insisté sur trois mots d'ordre qu'il entend désormais ériger en véritables crédos. Il s'agit, en l'occurrence, de renforcer l'efficacité, d'accélérer la mise en œuvre des programmes et d'améliorer la performance administrative et institutionnelle dans les secteurs dont il a la charge. Le ministre a, pour ce faire, choisi de livrer ses orientations à l'occasion de la cérémonie d'installation du nouveau secrétaire général de son département. Après avoir mis en avant le profil de son nouveau SG, en soulignant que la nomination de Youcef Romane venait couronner un parcours professionnel marqué par l'exercice de plusieurs responsabilités, notamment

au sein de la Direction générale des collectivités locales, Saïd Sayoud a insisté sur le fait qu'une telle nomination ne constituait pas uniquement l'arrivée d'un nouveau responsable à la tête du secrétariat général. Elle représentait également une occasion « de valoriser les compétences nationales ayant progressé dans les différents niveaux de responsabilité et acquis une expérience de terrain et administrative », a-t-il fait observer. Il a poursuivi en relevant que l'expérience acquise par Youcef Romane au contact direct des préoccupations des collectivités locales et des défis liés à la gestion locale constituait un atout important pour l'exercice de ses nouvelles fonctions. Insistant, par ailleurs, sur l'importance du Secrétariat général, le ministre a tenu à rappeler que cette structure constituait l'un des principaux piliers du secteur, en tant que moteur de la politique nationale dans le domaine des collectivités locales et du développement local. Elle constitue également « un cadre institutionnel

où sont élaborées les orientations et stratégies visant à améliorer les performances des collectivités locales et à promouvoir une gouvernance locale efficace », a-t-il soutenu. En définitive, Saïd Sayoud n'a pas manqué de souligner le rôle central du Secrétariat général dans la coordination entre les différentes structures de l'administration centrale et les services déconcentrés, ainsi que dans le suivi de la mise en œuvre des orientations et des décisions. Il a, dans ce contexte, appelé le nouveau SG à renforcer la coordination et la concertation entre les différentes structures du ministère, à promouvoir la culture du travail collectif et à améliorer les mécanismes de suivi et d'évaluation. Cela, non sans insister, en conclusion, sur la nécessité d'élaborer une vision stratégique à même de « permettre de surmonter les difficultés, d'accélérer la mise en œuvre des programmes et d'élever le niveau de performance administrative et institutionnelle », a souhaité le ministre. ■

Éditorial l'EXPRESS

UNE RECONNAISSANCE À LA HAUTEUR DU RISQUE

PAR NASSIM TERKI

L'été 2026 aura une nouvelle fois rappelé une réalité que l'Algérie ne peut plus ignorer : les incendies sont devenus un risque majeur, aux conséquences lourdes pour les populations, les biens, les forêts et les terres agricoles. Depuis le 8 juillet, 1 968 incendies ont été recensés à travers le pays, alors qu'une vague de chaleur s'installait. Les feux ont également fait plusieurs morts, selon les données communiquées par les autorités. À la fin du mois d'août, plusieurs wilayas étaient encore confrontées à de nouveaux foyers, notamment dans l'Est et le Nord du pays. Face à cette situation, les hommes et les femmes de la Protection civile ont été une nouvelle fois en première ligne. Jour et nuit, sur des terrains souvent difficiles et dans des conditions éprouvantes, ils ont multiplié les interventions pour protéger les vies et limiter les dégâts. Leur mission ne se résume toutefois pas à la lutte contre les incendies : intempéries, accidents, opérations de sauvetage, risques technologiques ou autres situations d'urgence, ce corps intervient partout où le danger impose une réponse immédiate. Les bilans régulièrement communiqués par le lieutenant-colonel Nassim Bernaoui, chargé de l'information et des statistiques à la Direction générale de la Protection civile, donnent la mesure de cette mobilisation. En juillet, les unités sont ainsi intervenues pour éteindre 107 incendies sur 138 enregistrés en l'espace de 24 heures. En août, elles ont encore maîtrisé 147 feux sur les 193 enregistrés jusqu'au matin du 27 août. Ces chiffres témoignent de l'ampleur de la tâche et de la nécessité d'adapter en permanence les moyens humains et matériels mobilisés sur le terrain. C'est dans ce contexte que la décision prise dimanche par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, prend toute sa portée. Il a ordonné une revalorisation globale des salaires des personnels de la Protection civile, à travers la révision des points indiciaires et de la grille des grades, en tenant compte des spécificités du corps ainsi que des missions des personnels administratifs et opérationnels. Le chef de l'État a également demandé une revalorisation des indemnités destinées aux agents intervenant sur le terrain et à leurs familles. Il a insisté sur la nécessité d'assurer une formation continue tout au long de la carrière, y compris au profit des équipes spécialisées, ainsi que sur la modernisation des équipements et leur renouvellement. Il a également ordonné la création de points de surveillance dans les zones forestières, en coordination avec le ministère de l'Agriculture, et le renforcement progressif de la flotte d'avions bombardiers d'eau. À ces mesures s'ajoutent l'institutionnalisation du volontariat saisonnier et le renforcement de la protection accordée aux volontaires. Au-delà de la revalorisation salariale, c'est donc toute une conception du métier qui se dessine : mieux former, mieux protéger, mieux équiper et mieux anticiper. Pour un corps constamment exposé au danger, la reconnaissance ne peut rester symbolique. Elle doit aussi se traduire concrètement dans les conditions de travail, la protection des personnels et les moyens mis à leur disposition pour accomplir leurs missions.

LE CORRIDOR ÉNERGÉTIQUE TRANSSAHARIEN SE PRÉCISE

Arkab à Niamey pour faire avancer le TSGP

La coopération dans le secteur de l'énergie, notamment dans la production pétrolière et le transport de gaz, figure en bonne place dans le déplacement, hier lundi à Niamey, du ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, accompagné de plusieurs responsables du secteur pétrolier, dont le PDG du groupe Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, le vice-président de l'Activité Raffinage et Pétrochimie (RPC), le directeur général de Sonatrach International Production and Exploration Corporation (Sipex), ainsi que de nombreux cadres du secteur.

PAR MAHDI B

C'est dire l'importance qu'accorde l'Algérie à ses relations bilatérales avec le Niger, en particulier au renforcement du partenariat économique entre les deux pays. Alger et Niamey ont récemment consolidé leurs relations à la faveur de la visite, au mois d'août dernier, du Premier ministre nigérien, Ali Mahaman Lamine Zeine. Une visite officielle qui a donné un nouvel élan à la coopération entre les deux pays, notamment dans le domaine énergétique. Cette relation étroite entre les deux pays était d'ailleurs au cœur du déplacement du ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, au Niger, avec à l'ordre du jour les dossiers liés à la réalisation du TSGP ainsi que plusieurs projets pétroliers pris en charge par Sonatrach. Plus concrètement, selon un communiqué du ministère de l'Énergie, la visite de travail de Mohamed Arkab au Niger est centrée sur les projets de partenariat dans le secteur, notamment le projet de gazoduc transsaharien (TSGP). « Cette visite, qui s'inscrit dans le cadre de la dynamique des relations algéro-nigériennes, notamment dans le domaine des hydrocarbures, vise à assurer le suivi de l'avancement des projets de partenariat entre les deux pays, en particulier le TSGP », précise le ministère.

La même source ajoute que cette visite « intervient également dans le cadre des développements du projet de recherche et d'exploration réalisé par le groupe Sonatrach, en partenariat avec la Société nationale nigérienne du pétrole (Sonidep), au niveau du bloc pétrolier de Kafra, et de



la poursuite de l'évaluation de nouveaux blocs pétroliers au Niger, notamment le bloc de Bilma ». L'ordre du jour de cette visite de travail, à laquelle prennent part plusieurs hauts cadres du secteur, témoigne de deux priorités. D'une part, l'Algérie entend accélérer les travaux liés à la réalisation du gazoduc transsaharien, destiné à relier les champs gaziers du Nigeria aux terminaux algériens via le Niger, avant d'acheminer le gaz vers les marchés européens. D'autre part, le déplacement de Mohamed Arkab vise à renforcer « la coopération et l'intensification de la coordination dans les domaines du raffinage et de la pétrochimie, notamment à travers le suivi des grands travaux de maintenance de la raffi-

nerie de Zinder au Niger », explique le ministère.

Concernant le TSGP, le ministère de l'Énergie le présente comme un projet stratégique destiné à renforcer l'intégration énergétique régionale et à développer les infrastructures gazières sur le continent africain. Pour rappel, les travaux de réalisation du tronçon algérien du TSGP ont démarré après le mois de Ramadan, tandis que les préparatifs et les études concernant la partie située sur le territoire nigérien se poursuivent. « Celle-ci constituera l'un des principaux axes de cette visite », précise le ministère. Le gazoduc transsaharien (Trans-Saharan Gas-Pipeline), qui traversera le Niger, constitue l'un des projets éner-

gétiques majeurs portés par les trois pays concernés. Il doit relier le Nigeria à l'Algérie en passant par le Niger, avec une longueur totale annoncée de 4 128 kilomètres : 1 037 km au Nigeria, 841 km au Niger et 2 310 km en Algérie. Le tracé doit relier les gisements de Warri, au Nigeria, au complexe gazier algérien de Hassi R'Mel. Le gaz pourrait ensuite être injecté dans le gazoduc Enrico Mattei (TransMed) à destination de l'Italie et, plus largement, de l'Europe. Le coût du projet est estimé entre 14 et 20 milliards de dollars. Sa réalisation repose sur une coopération étroite entre les trois pays et fait du Niger un maillon essentiel de cette infrastructure énergétique à vocation régionale. À Niamey, Mohamed

Arkab s'est entretenu avec plusieurs responsables nigériens sur les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine des hydrocarbures et de développer les partenariats entre les entreprises et organismes spécialisés des deux pays. Les discussions ont également porté sur le suivi des projets conjoints et les perspectives de leur élargissement, au service des intérêts communs et du développement économique et énergétique des deux pays et de la région. Bien plus, cette visite « traduit la volonté de l'Algérie de poursuivre le renforcement de sa coopération avec la République du Niger et de consolider les partenariats axés sur l'échange d'expertises et la valorisation des ressources énergétiques, au service de l'intégration économique et énergétique africaine », conclut le communiqué du ministère de l'Énergie. À Niamey, le déplacement du ministre algérien répond ainsi à deux objectifs principaux : faire le point sur le projet commun de production pétrolière au niveau du champ de Kafra, avec l'expertise du groupe Sonatrach, qui ambitionne une production de 90 000 barils par jour, et examiner la poursuite de la réalisation du gazoduc transsaharien, destiné à acheminer le gaz du Nigeria, via le Niger, puis l'Algérie, vers l'Europe. Les récentes visites de hauts responsables des deux pays, alternativement à Alger et à Niamey, témoignent de la volonté des deux parties de consolider leurs relations politiques et économiques, mais également de renforcer leur coopération sur d'autres dossiers stratégiques, notamment dans les domaines de la sécurité et de la défense. ■

AVOIRS TRANSFÉRÉS ILLICITEMENT

Le président du Sénat plaide pour une coopération renforcée avec la Suisse

Le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, a reçu hier à Alger l'ambassadrice de Suisse en Algérie, Marion Weichelt Krupski, qui lui a rendu une visite de courtoisie. À cette occasion, Azouz Nasri s'est félicité des « relations d'amitié et d'estime mutuelle » qui unissent l'Algérie et la Suisse. Il a également rappelé la position historique de la Suisse, à travers son soutien à l'Algérie durant la glorieuse Révolution de libération nationale, contribuant ainsi à la constitution « d'un patrimoine historique singulier dans la mémoire des relations entre les deux pays », indique un communiqué du Conseil de la nation. Le président du Conseil de la nation a, par ailleurs, mis en avant la dynamique que connaissent les relations bilatérales au cours des deux dernières années. Il a estimé que cet élan

traduit « une volonté commune d'élever le dialogue politique entre les deux pays et de donner une nouvelle impulsion aux différents axes de coopération, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives au partenariat entre eux ». Azouz Nasri a notamment salué la qualité de la coopération algéro-suisse dans le domaine judiciaire, mettant en avant les résultats obtenus grâce à l'entraide judiciaire. Celle-ci a permis, selon lui, « la récupération de plus de 110 millions de dollars de fonds détournés et gelés en Suisse ». Il a exprimé le souhait de voir cette coopération se poursuivre et se renforcer, notamment en matière de commissions rogatoires internationales et de demandes de restitution des avoirs nationaux illicitement transférés, précise le communiqué. Sur le plan économique, le président de la chambre

haute du Parlement a souligné la dynamique que connaît l'économie algérienne, portée par les réformes engagées, l'amélioration du climat des affaires et la réalisation de grands projets structurants. Il a cité, à ce titre, les secteurs du transport ferroviaire, de l'industrie de transformation, des mines, des énergies renouvelables et du dessalement de l'eau de mer.

Ces transformations offrent, selon lui, « des perspectives prometteuses aux entreprises suisses ». Sur le plan international, Azouz Nasri a également insisté sur l'importance de la concertation et de la coordination entre l'Algérie et la Suisse au sein des instances internationales. Il a notamment évoqué leur expérience commune en tant que membres non permanents du Conseil de sécurité des Nations unies en 2024, en parti-

culier sur les questions humanitaires, la protection des civils et la garantie de l'acheminement de l'aide humanitaire vers les zones de conflit. De son côté, l'ambassadrice de Suisse en Algérie a exprimé sa « profonde appréciation du niveau des relations unissant les deux pays », qu'elle a qualifiées « d'excellentes ». Marion Weichelt Krupski a également salué la coordination entre les deux pays

durant leur mandat respectif de membres non permanents du Conseil de sécurité des Nations unies en 2024. Dans ce contexte, elle a réaffirmé la volonté de la Suisse de poursuivre cette démarche de concertation et de coopération et de renforcer la coordination autour des questions d'intérêt commun, conclut le communiqué du Conseil de la nation.

Avec APS

L'Algérie ouvre un nouveau canal parlementaire en Asie

Le secrétaire général (SG) de l'Assemblée interparlementaire de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), Widhya Chem, a entamé une visite officielle en Algérie. Arrivé dimanche soir à l'aéroport international Houari-Boumediene, Widhya Chem a été accueilli par le secrétaire général de l'Assemblée populaire nationale (APN), Salim Djaalal, indique lundi un communiqué de l'APN. Cette visite officielle se poursuivra jusqu'au 24 septembre, précise la même source.

EDUCATION

« Œuvrer à protéger l'école et les élèves », promet Saadaoui

« Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saadaoui, a affirmé, hier depuis la wilaya de Jijel, où il a donné le coup d'envoi officiel de la rentrée scolaire 2026/2027 que son secteur œuvrait à protéger l'établissement scolaire de toute forme d'intervention extérieure susceptible de distraire ou de perturber la scolarisation des élèves ».

PAR MERIEM K.

Près de 12 millions d'élèves des trois cycles d'enseignement, primaire, moyen et secondaire, ont rejoint hier les bancs de l'école à l'occasion de la rentrée scolaire 2026-2027. Parmi eux, quelque 1,1 million ont effectué leur première rentrée. S'exprimant lors d'une conférence de presse tenue en marge de la cérémonie officielle de rentrée scolaire 2026-2027, organisée à l'école du martyr « Belaoura Rabah », dans la commune de Chehna, le ministre a affirmé que l'ensemble des établissements scolaires situés dans les zones touchées par les incendies sont prêts à accueillir les élèves, grâce à la mobilisation de tous les secteurs et organismes concernés par leur réhabilitation. M. Sadaoui a expliqué que « la conjugaison des efforts des différents secteurs gouvernementaux a permis de réhabiliter les établissements éducatifs endommagés dans les wilayas touchées par les incendies, et même de les rendre meilleurs qu'auparavant, grâce à leur renforcement par de nouvelles infrastructures ». Il a également souligné que

les efforts déployés dans ce cadre comprennent l'accompagnement psychologique des élèves, assuré aussi bien par les spécialistes du secteur de l'Éducation que par ceux des secteurs concernés par cet accompagnement. Après avoir rappelé les places de premier plan occupées par la wilaya de Jijel dans les examens nationaux de fin de cycle, le ministre s'est dit convaincu que les élèves de la wilaya ainsi que l'ensemble de la communauté éducative « sauront relever le défi en maintenant le même niveau ».

La spécialisation privilégiée

Au cœur de la réforme du système éducatif, la spécialisation des élèves s'impose comme un levier majeur pour renforcer leur formation académique et mieux les préparer aux exigences de l'enseignement supérieur. M. Saadaoui a confirmé que les travaux se poursuivent dans cette voie, parallèlement au renforcement de l'enseignement des langues étrangères, telles que l'anglais, l'espagnol et l'italien. Par ailleurs, le ministre a insisté sur la nécessité de



préservier l'établissement scolaire de toute ingérence extérieure, afin de garantir aux élèves un environnement serein, entièrement dédié à leur réussite. « Notre secteur œuvre à protéger l'établissement scolaire de toute forme d'intervention extérieure susceptible de distraire ou perturber la scolarisation des élèves », a-t-il dit. Par ailleurs, le ministre a évoqué les principales nouveautés prévues dans le calendrier de la nouvelle année scolaire, notamment l'organisation de la deuxième édition du concours national de l'innovation scolaire, ainsi que la deuxième édition du concours national inter-ly-

cées, en plus du lancement de la première édition du concours national de théâtre scolaire. Concernant les préparatifs ayant accompagné la rentrée scolaire, M. Saadaoui a fait état d'un « sentiment de satisfaction chez les parents d'élèves », notamment en ce qui concerne la disponibilité des manuels scolaires. Il a précisé que des efforts ont été consentis afin d'assurer leur distribution aux établissements éducatifs en quantités suffisantes avant la rentrée scolaire. Il a également fait savoir que les fournitures scolaires ont été mises à disposition, notamment grâce à l'intégration de la production nationale dans cette opération.

Le ministre a enfin souhaité que l'année scolaire 2026-2027 soit « saine et stable », placée sous le signe du sérieux et du travail, et qu'elle soit meilleure que la précédente. Pour rappel, cette rentrée scolaire intervient dans le cadre des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, formulées lors de la dernière réunion du Conseil des ministres. Le chef de l'État a notamment insisté sur la nécessité d'exploiter de manière optimale les acquis et les avantages récemment obtenus au profit du secteur de l'éducation, afin de garantir une rentrée scolaire réussie et de qualité. ■

Allocation scolaire spéciale 2,7 millions d'élèves bénéficiaires au titre de l'année scolaire en cours

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a donné hier le coup d'envoi de la rentrée scolaire 2026-2027 au profit des élèves aux besoins spécifiques dans la capitale. À cette occasion, Mme Mouloudji a annoncé que, « conformément aux

instructions du président de la République, les centres spécialisés dans la prise en charge des enfants présentant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) ouvrent leurs portes pour la première fois en Algérie », indiquant que « plus de 25 sessions de formation ont été organisées depuis février 2026 afin de renforcer les compétences des différents

intervenants dans le domaine de la prise en charge des enfants autistes. » Dans le domaine de la solidarité, la ministre a révélé que 2,7 millions d'élèves bénéficient de l'allocation scolaire spéciale au titre de l'année scolaire en cours », faisant savoir que « plus de 186 000 cartables scolaires, équipés de l'ensemble

des fournitures nécessaires, ont été distribués. Une dotation supplémentaire a été réservée aux élèves de la wilaya de Jijel ». Concernant les enfants affectés par les incendies ayant touché la wilaya de Jijel, Mme Mouloudji a assuré « qu'un accompagnement psychologique et social spécialisé leur sera garanti afin de les préparer

à rejoindre leurs établissements scolaires dans les meilleures conditions. » La ministre a, par ailleurs, annoncé que « le secteur de la Solidarité nationale lance pour la première fois des services numériques à travers la plateforme « Morafiqokom », destinée aux établissements d'enseignement spécialisé.

RENTREE UNIVERSITAIRE

Les étudiants retrouvent aujourd'hui les amphithéâtres

La rentrée universitaire 2026/2027 sera lancée officiellement le aujourd'hui par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, depuis la wilaya de Jijel, a affirmé hier le conseiller du ministre Abdel Djebbar Daoudi. Lors de son passage sur la Chaîne 1 de la Radio algérienne, M. Daoudi a indiqué que le cours inaugural sera consacré au thème « L'intelligence artificielle (IA) et les transformations numériques ». Une démarche qui traduit l'orientation du ministère de l'Enseignement supérieur visant à renforcer la présence de l'IA et de la numérisation dans les différents parcours de l'enseignement universitaire. Pour lui, « les applications de l'IA sont désormais présentes dans les différentes étapes des inscriptions universitaires, depuis les préinscrip-

tions jusqu'aux inscriptions définitives. Leur utilisation devrait être progressivement élargie aux différentes activités pédagogiques et à l'ensemble des cycles, notamment la licence, le master et le doctorat. » Le responsable a expliqué que cette orientation intervient dans un contexte marqué par les transformations que connaît l'économie mondiale, notamment avec le recours croissant des grandes économies au modèle de l'économie de la connaissance. Il a souligné que l'université algérienne œuvre à préparer les étudiants à accompagner ces transformations et à relever les défis qui en découlent. Toutefois, cette orientation n'enlève rien à l'importance fondamentale des sciences humaines. « Les métiers de demain ne se limitent pas aux filières scientifiques et technologiques, mais concernent également les

spécialités littéraires et les sciences humaines », a indiqué l'invité de la chaîne 1. Il a fait savoir dans ce contexte, que le ministère avait procédé à la mise à jour des parcours et des cartes de formation proposés aux étudiants, aussi bien dans le domaine des sciences et technologies que dans celui des sciences humaines. 13 spécialités, ajoute M. Daoudi sont directement liées aux métiers de demain, dont la gestion des villes et des parcs intelligents ainsi que l'intelligence artificielle industrielle. Concernant les préparatifs de la rentrée universitaire, M. Daoudi a affirmé que les établissements universitaires sont prêts à accueillir les étudiants, aussi bien sur les plans pédagogiques que des services. Il a révélé à cette occasion que le nombre d'étudiants avait atteint 1 884 839, un chiffre qui rapproche l'université algérienne du seuil des deux millions

d'étudiants, qui devrait être atteint dans un délai d'un à deux ans au plus tard. Il a indiqué que l'université algérienne forme chaque année près de 392 000 étudiants, soit environ 400 000 diplômés, répartis entre les différents cycles et spécialités, notamment les parcours classiques, la formation des ingénieurs d'État, les sciences médicales et vétérinaires, ainsi que les écoles supérieures des enseignants. Dans ce contexte, Daoudi a révélé que l'année en cours avait été marquée par la sortie de la première promotion du pôle scientifique et technologique, composée de 157 étudiants. Il a précisé que tous les membres de cette promotion avaient obtenu un emploi. « L'Algérie dispose aujourd'hui, à travers ce pôle, d'un véritable espace scientifique pour la formation des élites et d'un véritable phare pour le développement », a-t-il déclaré.

Sur un autre registre, le conseiller du ministre de l'Enseignement supérieur a indiqué que le secteur gère actuellement un espace numérique comprenant 74 plateformes destinées à fournir des services aux différentes composantes de la communauté universitaire, notamment les étudiants, les enseignants, les chercheurs et les fonctionnaires. Il a précisé que les opérations de préinscription et d'inscription définitive étant désormais effectuées numériquement. Concernant la numérisation, le conseiller du ministre de l'Enseignement supérieur a souligné que le secteur dispose d'un écosystème de 74 plateformes numériques au service de l'ensemble de la communauté universitaire précisant que le ministère adopte pour la 4ème année consécutive la mise en œuvre de la politique « zéro papier ». ■

STATISTIQUES PUBLIQUES

Le ministère des Finances reprend la tutelle de l'ONS

Un nouveau changement dans le rattachement institutionnel de l'Office national des statistiques intervient avec le décret présidentiel n° 26-294 du 12 septembre 2026, sorti dans le dernier numéro du journal officiel, qui confère au ministre des Finances le pouvoir de tutelle sur l'établissement.



FATIHA A.

L'Office national des statistiques (ONS) est désormais placé sous la tutelle du ministère des Finances. Cette nouvelle disposition est consacrée par le décret présidentiel n° 26-294 du 30 Rabie El Aouel 1448 correspondant au 12 septembre 2026, qui modifie le cadre institutionnel régissant le rattachement de l'Office. Aux termes de ce texte, le pouvoir de tutelle sur l'Office national des statistiques est conféré au ministre des Finances, lequel l'exerce conformément aux dispositions prévues par la réglementation en vigueur. Le décret établit ainsi clairement l'autorité ministérielle désormais chargée du suivi de l'ONS sur le plan de la tutelle institutionnelle. Cette décision intervient après une période marquée par plusieurs changements dans le rattachement administratif de l'Office. Le nouveau décret présidentiel abroge en effet les dispositions du décret présidentiel n° 25-293 du 19 Joumada El Oula 1447 correspondant au 10 novembre 2025, qui avaient confié au Premier ministre le pouvoir de tutelle sur l'ONS. Le texte de septembre 2026 vient donc mettre fin à cette disposition et réattribue explicitement cette compétence au ministre des Finances. Il s'agit ainsi d'une nouvelle évolution du

cadre institutionnel de l'Office, sans que le décret ne modifie, dans les dispositions citées, les missions statistiques qui lui sont dévolues. L'Office national des statistiques occupe une place importante dans le dispositif national de production et de diffusion de l'information statistique. Les données et indicateurs élaborés par l'ONS couvrent notamment plusieurs domaines liés à l'activité économique et sociale du pays. L'Office intervient ainsi dans la production et la diffusion de données relatives à la démographie, à l'emploi, aux prix à la consommation, aux comptes nationaux, à la production, aux échanges commerciaux ainsi qu'à différents indicateurs permettant de suivre l'évolution de la conjoncture économique et sociale. Ces statistiques constituent une source de référence pour les administrations publiques, les institutions économiques, les entreprises, les chercheurs et les différents utilisateurs de données. Elles permettent notamment de mesurer les évolutions observées dans l'économie nationale et de disposer d'éléments quantitatifs pour l'analyse des tendances économiques et sociales. Dans ce cadre, le changement de tutelle intervient sur une institution dont les productions statistiques sont directement liées au suivi de plusieurs agrégats économiques et financiers. Les indicateurs concernant les prix, la consommation, l'activité éco-

nomique, les comptes nationaux ou encore l'emploi participent notamment à l'appréciation de la situation économique du pays. La décision de confier la tutelle de l'ONS au ministre des Finances inscrit désormais l'Office dans le périmètre institutionnel de ce département. Le ministre exerce cette tutelle dans le respect des dispositions réglementaires applicables, comme le précise le décret présidentiel. Cette disposition concerne avant tout le pouvoir de tutelle et le cadre institutionnel de l'Office. Elle ne signifie pas, à elle seule, une modification des missions statistiques de l'ONS ni de la nature des données qu'il produit. Le décret se limite, dans ses deux articles, à déterminer l'autorité chargée de la tutelle et à abroger le précédent dispositif. Le changement intervient également dans un contexte où la disponibilité de statistiques fiables et régulièrement actualisées constitue un élément essentiel pour le suivi des politiques publiques. Les données statistiques permettent en effet de mesurer les évolutions économiques, d'établir des comparaisons dans le temps et d'évaluer les résultats des différents programmes et dispositifs publics. Le précédent changement avait été opéré par le décret présidentiel n° 25-293 du 10 novembre 2025, qui avait confié au Premier ministre le pouvoir de tutelle sur l'ONS. Cette disposition est désormais abrogée par le nouveau texte.

ÉNERGIE

Sonelgaz veut renforcer son ancrage sur le marché africain

Le groupe Sonelgaz poursuit sa démarche d'ouverture sur les marchés africains, à travers sa participation au Benin Deal Room 2026. Une présence qui s'est notamment traduite par des visites de terrain et des rencontres avec plusieurs responsables béninois, destinées à identifier les besoins du secteur énergétique et à explorer de nouvelles opportunités de partenariat. Dans le cadre de sa participation aux activités du Benin Deal Room 2026, une délégation du groupe Sonelgaz a poursuivi son programme de travail au Bénin à travers une série de visites d'infrastructures énergétiques et de rencontres avec des responsables gouvernementaux. Cette démarche

visait à mieux appréhender les spécificités du marché béninois, à identifier ses besoins en matière d'infrastructures énergétiques et à examiner les possibilités de coopération entre les deux pays. Le programme de la délégation a notamment porté sur des visites auprès de la Société béninoise de production d'électricité (SBPE) ainsi que de deux centrales électriques d'une capacité respective de 80 MW et 127,5 MW. La délégation s'est également rendue au niveau d'un centre de distribution de gaz actuellement en cours de réalisation dans la zone industrielle. Ces visites ont permis aux représentants de Sonelgaz de prendre connaissance de l'état des infrastructures de production et de distribution d'énergie, ainsi que des principales contraintes

liées à leur exploitation et à leur maintenance. Les échanges ont également porté sur les besoins en matière de développement, de modernisation et de réhabilitation des installations et des réseaux énergétiques béninois. En parallèle, la délégation de Sonelgaz, accompagnée de l'ambassadeur d'Algérie en République du Bénin, Ammar Hadjar, a tenu plusieurs rencontres avec des responsables gouvernementaux béninois. Parmi les interlocuteurs figuraient notamment le ministre chargé du Tourisme, du Commerce extérieur, de l'Industrie et de la Promotion de l'investissement, ainsi que le secrétaire général du ministère de l'Énergie, de l'Eau et des Mines.

F.A.

ONIL

Le suivi des activités régionales au cœur d'une visite de travail à Oran

Le directeur général de l'Office national interprofessionnel du lait et des produits laitiers (ONIL), M. Mokhtar Bouziane, a effectué, les 16 et 17 septembre 2026, une visite de travail à Oran, consacrée au suivi des activités de la Direction régionale de l'Ouest et au renforcement de la coordination avec les structures régionales. Dans le cadre du suivi des activités et des structures de l'Office national interprofessionnel du lait et des produits laitiers (ONIL), et en application de son programme de suivi et de coordination avec les directions régionales, le directeur général de l'Office, M. Mokhtar Bouziane, accompagné de M. Sahnoun, directeur des Statistiques et de la Numérisation, s'est rendu dans la wilaya d'Oran les mercredi et jeudi 16 et 17 septembre 2026. Cette visite a été marquée par la tenue d'une réunion de coordination au niveau de la Direction régionale de l'Ouest, consacrée à l'examen du fonctionnement des activités et au suivi des dossiers prioritaires. La rencontre a également permis d'échanger sur plusieurs aspects liés à l'amélioration des performances et au renforcement de la coordination entre les services centraux et les structures régionales. Les discussions ont notamment porté sur plusieurs axes relatifs au développement du travail administratif et numérique, à l'amélioration de l'exploitation des données et informations ainsi qu'au suivi des systèmes d'information. Ces actions visent à renforcer les mécanismes de gestion et d'aide à la décision, tout en améliorant l'efficacité des performances au niveau de l'Office. Cette visite s'inscrit, par ailleurs, dans le cadre de la volonté de l'ONIL de consolider la communication directe avec ses structures régionales et de s'enquérir sur le terrain de leurs différentes préoccupations et besoins. Elle vise ainsi à poursuivre les efforts d'amélioration des performances et à fédérer les efforts au service des missions et des objectifs de l'Office.

Banque d'Algérie

L'affacturage officiellement introduit sur le marché algérien

Un règlement de la Banque d'Algérie vient d'être publié au Journal officiel (JO) n° 67, fixant les conditions d'exercice de l'activité de l'affacturage, une technique de financement à court terme permettant aux entreprises de céder leurs créances à une banque, selon l'APS. L'affacturage, ou factoring, est une opération par laquelle l'adhérent transfère, dans le cadre d'une convention écrite avec effet subrogatoire, ses créances commerciales sur ses clients (débiteurs), à une banque ou à un établissement financier (factor) qui moyennant rémunération lui règle ferme le montant intégral de la créance transférée en supportant le risque de non-remboursement, est-il expliqué dans le règlement, n° 26-03 adopté le 13 août dernier. Les opérations d'affacturage sont réalisées sur la base d'un contrat établi par écrit, conclu préalablement à tout financement accordé par le factor. Pour être éligibles aux opérations d'affacturage, les créances commerciales constatées par des factures ou autres documents équivalents, doivent, sous la responsabilité de l'adhérent, être «certaines, liquides et déterminées dans leur montant», ne pas faire l'objet d'une contestation de la part du débiteur et doivent être assorties d'une échéance de paiement inférieure à six mois à compter de la date de facturation. Les créances concernées ne doivent pas être éteintes, en tout ou en partie, par paiement, par compensation avec des dettes vis-à-vis du débiteur ou par tout autre mode légal d'extinction des obligations.

R.E.

Commerce extérieur

Signature de deux **conventions** pour renforcer la couverture des biens et des personnes

FATIHA A.

Selon un communiqué du ministère, ces accords ont été conclus entre le ministère et l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR), qui regroupe notamment la Société nationale d'assurance (SAA), la Compagnie algérienne d'assurance et de réassurance (CAAR) et la Compagnie algérienne des assurances (CAAT).

La signature de ces deux conventions intervient dans le cadre de la volonté du ministère de renforcer ses relations avec le secteur national des assurances et de mettre en place des mécanismes de couverture répondant aussi bien aux besoins de ses employés qu'à ceux liés à la protection de son patrimoine. Cette démarche s'inscrit également dans une approche visant à améliorer les prestations sociales proposées aux fonctionnaires et à diversifier les avantages dont ils peuvent bénéficier. À travers ces accords, les employés du ministère ainsi que leurs familles pourront accéder à une gamme de produits et de services d'assurance dans différentes branches, selon des modalités et des conditions adaptées aux besoins identifiés. L'objectif est notamment de leur permettre de bénéficier de solutions de couverture dans plusieurs domaines de la vie quotidienne, tout en renforçant leur protection face aux différents risques susceptibles de se présenter. Parmi les produits concernés figurent notamment l'assurance automobile, l'assurance des crédits, l'assurance-vie, l'assurance contre les catastrophes naturelles ainsi que l'assurance multirisque habitation. Cette diversité de produits doit permettre de répondre à plusieurs catégories de besoins, en offrant aux fonctionnaires et à leurs familles des possibilités de couverture dans des domaines aussi variés que le logement, les déplacements, les engagements financiers ou encore la protection personnelle. Les conventions portent également sur la couverture des biens appartenant au ministère ainsi que de son parc automobile. Il s'agit ainsi de renforcer la protection des actifs et des moyens matériels utilisés dans le cadre de l'activité du département ministériel, en les couvrant contre les différents risques potentiels, conformément aux conditions et dispositions convenues avec les sociétés d'assurance concernées. Cette démarche revêt également une dimension liée à la gestion et à la sécurisation du patrimoine public. La couverture assurantielle des biens et des véhicules permet en effet de mieux encadrer les risques auxquels

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, le professeur Kamel Rezig, a présidé, hier au siège de son département ministériel à Alger, la cérémonie de signature de deux conventions de coopération portant sur l'assurance des biens et des personnes.



peuvent être exposés les équipements et moyens relevant de l'administration, tout en contribuant à une gestion plus structurée des éventuels sinistres. À cette occasion, le ministre Kamel Rezig a mis en avant l'importance accordée par son département à la prise en charge sociale des employés et à l'amélioration des conditions dans lesquelles ils exercent leurs missions. Il a souligné que les conventions signées constituent un instrument supplémentaire pour améliorer les services et les avantages accordés aux fonctionnaires et à leurs familles. Le ministre a également insisté sur la nécessité de poursuivre les efforts en matière d'amélioration des conditions profes-

sionnelles et sociales des employés, faisant de cet objectif l'un des axes de travail au sein du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. Dans ce cadre, le département ministériel entend poursuivre le développement et la diversification des prestations sociales destinées à son personnel, en veillant à les adapter davantage aux préoccupations exprimées et aux besoins des fonctionnaires. Cette orientation vise notamment à renforcer l'accompagnement social des employés et à contribuer à l'amélioration de leur environnement professionnel. La conclusion de ces deux conventions illustre, par ailleurs, le rôle que peut jouer le secteur national des assu-

rances dans l'accompagnement des institutions publiques, à travers la mise à disposition de solutions adaptées en matière de couverture des personnes, des biens et des différents risques. Elle traduit également la volonté de renforcer les passerelles entre les administrations et les opérateurs nationaux du secteur de l'assurance. Avec ces nouveaux accords, le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations entend ainsi consolider à la fois la protection de son personnel et celle de ses actifs, tout en poursuivant sa politique d'amélioration des prestations sociales et de renforcement de la prise en charge de ses employés.

La diaspora algérienne rapatrie près de 1,8 milliard de dollars en 2025

Un total de 1,79 milliard de dollars a été reçu par l'Algérie en 2025 en envois de fonds de sa diaspora, selon le rapport Sending Money Home 2026, publié par le Fonds international de développement agricole (FIDA). Le document note un fait positif pour les ménages algériens, affirmant que le coût d'envoi de fonds vers le pays via les opérateurs non bancaires s'établit à seulement 1,3 % durant l'année dernière. Un taux en dessous de la moyenne régionale de l'Afrique du Nord (7,3 %) et de l'objectif de développement durable fixé à moins de 3 %. À l'échelle du sous-continent, la zone Afrique du Nord, note le rapport, a vu ses flux passer de 28,8 à 60,2 milliards de dollars (+109 %). Il est à noter que L'Égypte arrive en tête avec 41,51 milliards de dollars, suivie du Nigeria (22,78 milliards). S'agissant des pays à revenu faible et intermédiaire, les envois de fonds ont atteint 728,6 milliards de dollars en 2025, contre 375,6 milliards en 2016,

soit une hausse de 94 %. Au total, souligne le rapport, les quelque 46 millions de migrants africains ont transféré au total 124,2 milliards de dollars vers le continent en 2025. Ce montant a progressé de 86 % depuis 2016. Il représente plus du double des investissements directs étrangers reçus par l'Afrique et équivaut à 18 % de ses exportations totales en 2025. La répartition par région fait apparaître une nette concentration des flux en Afrique du Nord. La région a reçu 60,2 milliards de dollars, contre 36,1 milliards pour l'Afrique de l'Ouest, 22 milliards pour l'Afrique de l'Est, 4,1 milliards pour l'Afrique centrale et 1,8 milliard pour l'Afrique australe. Il faut savoir qu'autour de 34 % des envois de fonds en Afrique – soit environ 42 milliards USD en 2025 – ont atteint les zones rurales. Ces transferts, précise le rapport, sont particulièrement importants là où les ménages ont un accès limité à l'emploi formel, aux

services financiers et aux filets de sécurité sociale. Ils soutiennent la consommation quotidienne, les soins de santé et l'éducation, tout en aidant les familles à gérer les chocs agricoles, climatiques et économiques. Dans ce même registre, le FIDA indique que le paysage de la migration et des envois de fonds en Afrique s'est considérablement élargi au cours de la dernière décennie. Les envois ont augmenté de manière significativement plus rapide que la croissance de la population ou de la migration, soulignant leur importance croissante pour les ménages et les économies nationales à travers le continent. Enfin, la population, note le rapport, a augmenté de 24 %, le nombre d'émigrants de près de 32 % pour atteindre près de 46 millions. Dans un autre registre, le FIDA souligne que la numérisation occupe également une place croissante dans les transferts de fonds.

RE

Le prix du pétrole recule

Les cours du pétrole ont baissé hier, le marché espérant des discussions diplomatiques entre les parties prenantes de la guerre au Moyen-Orient à l'occasion de l'Assemblée générale de l'ONU qui se déroulera cette semaine à New York, selon le site prix du baril. Vers 10H15 GMT (11H15 à Paris), le prix du baril de la mer du Nord, pour livraison en novembre, perdait 2,42% à 101,36 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en octobre, tombait de 2,40% à 97,89 dollars. «Le marché intègre une probabilité plus élevée de désescalade, mais nous doutons fortement qu'un accord soit conclu et considérons que la baisse de la prime de risque est temporaire», affirme Arne Lohmann Rasmussen, analyste chez Global Risk Management. «Les inquiétudes concernant l'approvisionnement restent élevées», précisent les analystes d'ING. Et «les principaux produits pétroliers - les carburants issus du raffinage du pétrole brut, comme le diesel, le kérosène d'aviation et l'essence - subissent des pressions encore plus fortes» que le brut, rappelle l'Agence internationale de l'énergie (AIE) dans sa newsletter. La disponibilité réduite du gazole (autre nom du diesel) inquiète particulièrement, les prix ayant récemment grimpé à des niveaux record en Europe et en Amérique du Nord. Aux États-Unis, le prix du diesel bat record sur record à la pompe, avec un nouveau plus haut lundi à 6,51 dollars le gallon (3,78 litres) en moyenne, selon l'Association automobile américaine (AAA). Côté gaz européen, «un temps doux et l'amélioration des flux de gaz naturel liquéfié via Ormuz sont des facteurs baissiers à court terme», ce qui permet un reflux des prix ces derniers jours, mais «les réserves restent très en dessous de la normale», explique M. Rasmussen.

R.E.

EL-OUED

Près de 4.000 hectares **consacrés** à la tomate de plein champ



Une production d'environ trois (3) millions de quintaux de tomates de plein champ est attendue durant la campagne agricole en cours, soit une hausse de près de 5 % par rapport à la campagne agricole précédente.

Quelque 4.000 hectares de tomates de plein champ devraient être cultivés durant la campagne agricole en cours dans la wilaya d'El-Oued, en hausse de 5 % par rapport à la campagne agricole précédente, a-t-on appris lundi auprès de la Chambre de l'agriculture de la wilaya. L'engouement des agriculteurs pour ce genre culturel, dont la campagne de plantation a débuté au début du mois en cours (avec un léger retard en raison des chaleurs estivales), s'explique par les résultats obtenus dans la production de cette culture, qui figure parmi les produits agricoles les plus demandés sur les marchés nationaux,

a expliqué le président de la Chambre agricole, Djelloul Othmani. Selon le même responsable, une production d'environ trois (3) millions de quintaux de tomates de plein champ est attendue durant la campagne agricole en cours, soit une hausse de près de 5 % par rapport à la campagne agricole précédente. La culture de la tomate de plein champ connaît une large expansion dans la wilaya, notamment dans les communes à vocation agricole, à l'instar de Hassi-Khelifa, Debila, El-Magrane, Trifaoui et Reguiba, qui recèlent des zones agricoles à fort potentiel. La wilaya d'El-Oued se distingue par sa production de tomates de plein champ, dont la

campagne de plantation s'étend habituellement de début août à fin septembre, tandis que la récolte intervient entre décembre et février. Elle occupe la première place au niveau national en termes de production de tomates de plein champ, commercialisées dans l'ensemble des wilayas du pays. Pour cela, un marché national dédié à la commercialisation de ce produit a été créé dans la commune d'El-Magrane (35 km d'El-Oued). La superficie agricole globale exploitée dans la wilaya d'El-Oued est estimée à plus de 100.000 hectares, et connaît une progression annuelle comprise entre 1 et 5 %, selon la même source.

ASSAINISSEMENT DU FONCIER AGRICOLE

Octroi de 59 actes de **concession** à Oum El Bouaghi

Au total, 59 actes de concession ont été octroyés, depuis le milieu de l'année 2025 dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, dans le cadre de l'assainissement et de la régularisation du foncier agricole, a indiqué, dimanche, le directeur des services agricoles, Chaâbane Chenna. Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que ces actes de concession ont été attribués «après étude et approbation des dossiers déposés à cet effet, conformément à l'arrêté inter-

ministériel du 29 novembre 2022 fixant les modalités et les délais de conformité des terres mises en valeur». M. Chenna a ajouté que cette opération concerne la régularisation des terres agricoles exploitées sans titre légal, ce qui permet à leurs propriétaires d'obtenir des actes de concession qui leur donnent droit à plusieurs avantages, tels que le soutien de l'Etat et les prêts bancaires. Plus de 10.000 demandes de régularisation des terres agricoles ont été déposées depuis fin 2024 au niveau

des subdivisions de l'agriculture la wilaya, a également souligné le DSA, précisant que 900 demandes ont été examinées par les commissions de daïras, de la DSA et de la conservation foncière, préalablement à leur étude par la commission de wilaya présidée par le wali. Pas moins de 700 dossiers ont été approuvés et donné lieu à l'établissement de 93 décisions d'octroi d'actes de concession, a encore indiqué M. Chenna, soulignant que l'examen des dossiers d'assainissement se poursuit.

NÂAMA

Réception prochaine d'une nouvelle **polyclinique** à Mecheria

Une nouvelle polyclinique, implantée dans la commune de Mecheria (wilaya de Nâama), sera réceptionnée et mise en service dans les prochains jours, a indiqué dimanche la direction des équipements publics de la wilaya. Les travaux de réalisation de cette structure de santé, située au niveau du quartier des 2.476 logements ruraux groupés, à l'entrée nord de la commune de Mecheria, sont en phase d'achèvement,

selon la même source. «La réception et la mise en service de cette polyclinique sont prévues dans les prochains jours, après l'achèvement des travaux d'aménagement extérieur et son raccordement aux différents réseaux», a précisé le directeur des Equipements publics de la wilaya, Mohamed-Amine Trari. De son côté, le directeur de la Santé de la wilaya, Dernene Ahmed, a fait savoir que plusieurs établissements de santé ont récemment été renforcés par de nouveaux équipements d'imagerie médicale et de laboratoire,

ainsi que par des fauteuils dentaires, au profit de quatre établissements publics de santé de proximité. Trois appareils de stérilisation ont également été acquis au profit des blocs opératoires des établissements hospitaliers de la wilaya, a-t-il ajouté. Le même responsable a, par ailleurs, indiqué que le bloc opératoire de l'hôpital «Kadri-Mohamed», situé au chef-lieu de la wilaya, a rouvert après l'achèvement des travaux d'aménagement. Ces opérations visent à améliorer la prise en charge des patients et à renforcer la qualité

des prestations de santé fournies aux citoyens, a souligné le directeur de la Santé. Le secteur de la santé dans la wilaya de Nâama compte quatre établissements publics hospitaliers, totalisant une capacité de 519 lits, ainsi que 21 polycliniques, 62 salles de soins et 11 centres de santé. Il dispose également de trois centres d'hémodialyse et d'un centre intermédiaire de traitement des addictions, selon les données de la direction de la Santé de la wilaya.

Électricité et gaz

Raccordement de 16 établissements scolaires à Tébessa

Au total, 16 établissements scolaires de plusieurs communes de la wilaya de Tébessa, ont été raccordés aux réseaux de distribution de l'électricité et du gaz naturel, en prévision de la rentrée scolaire 2026-2027, a appris l'APS, dimanche, auprès de la direction locale de distribution du groupe Sonelgaz. La responsable de la communication de cette direction, Nardjes Benarfa, a précisé, dans une déclaration à l'APS, qu'en coordination avec les communes concernées et les directions des équipements publics et de l'éducation, quatre (4) écoles primaires, 6 groupes scolaires, et 6 collèges d'enseignement moyen (CEM) ont été raccordés aux deux réseaux. Précisant également que les établissements concernés sont répartis sur plusieurs communes, dont Tébessa, Boulhaf-Dyr, Négrine, Ouenza et Bir El Ater, Mme Benarfa a indiqué que cette opération vise à «fournir des conditions adéquates aux élèves, notamment en ce qui concerne le chauffage, l'éclairage et la restauration scolaire». Les équipes techniques de la direction de distribution de l'électricité et du gaz ont effectué plusieurs opérations de maintenance et de sécurisation des réseaux et des installations fournissant l'énergie aux établissements scolaires «afin d'éviter toute perturbation», a conclu la même responsable.

Saïda

Relogement de 300 familles de la commune d'Ouled Khaled

Trois cents (300) familles dans la commune d'Ouled Khaled (Saïda) ont été relogées, dimanche, au nouveau pôle urbain de la zone d'Aïn-Zerga, a-t-on appris des services de la wilaya. Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre des efforts visant à améliorer le cadre de vie des citoyens et à éradiquer l'habitat précaire, a mobilisé d'importants moyens humains et matériels pour assurer le transfert des familles et de leurs biens vers leurs nouveaux logements, sous la supervision du wali de Saïda, Amoumen Mermouri, a précisé la même source. A l'issue du relogement, les services de la commune d'Ouled Khaled ont procédé à la démolition des habitations précaires libérées et à la récupération des assiettes foncières qu'elles occupaient, en prévision de leur exploitation pour la réalisation de futurs équipements publics. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour améliorer le tissu urbain de la wilaya et éradiquer progressivement l'habitat précaire, tout en récupérant des assiettes foncières destinées à accueillir des projets et équipements publics répondant aux besoins des habitants, a-t-on souligné.

HYGIÈNE SCOLAIRE

Un enjeu **essentiel** pour la santé et la réussite des élèves

À l'école, l'hygiène est une première barrière contre les maladies et un pilier du bien-être des élèves. Prévenir les différentes pathologies, commence aussi par des gestes simples appris dès l'école.



PAR AMEL B

L'hygiène scolaire constitue un élément essentiel de la protection de la santé des élèves et de la création d'un environnement favorable à l'apprentissage. Elle englobe notamment l'accès à l'eau potable, à des toilettes propres et adaptées, au lavage des mains avec de l'eau et du savon, ainsi que l'entretien régulier des salles de classe et des espaces communs. Selon les données de l'Organisation mondiale de la Santé et de l'UNICEF, publiées en 2024 et portant sur l'année 2023, 67 % des écoles dans le monde disposaient de services d'hygiène de base, tandis que 33 % n'en disposaient pas, ce qui signifie qu'environ 646 millions d'enfants ne bénéficiaient pas d'installations de lavage des mains avec de l'eau et du savon dans leur établissement. La situation concerne également l'eau et l'assainissement. En effet, 77 % des écoles disposaient d'un service de base d'eau potable et 78 % d'un service d'assainissement de base en 2023, laissant respectivement des cen-

taines de millions d'enfants sans accès à ces services essentiels. Pour l'OMS, l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène constitue une condition importante pour prévenir et limiter la propagation des infections dans les établissements scolaires. Les experts soulignent également l'importance du lavage des mains avec de l'eau et du savon, une mesure simple et efficace qui contribue à réduire la transmission de nombreuses maladies infectieuses. L'hygiène scolaire ne se limite cependant pas aux gestes individuels mais dépend aussi de la qualité des infrastructures, de leur entretien, de la disponibilité permanente de l'eau et du savon et de l'éducation des élèves aux bonnes pratiques. Elle concerne également la santé menstruelle. Selon les données de l'OMS et de l'UNICEF, seulement 39 % des écoles dans le monde dispensaient une éducation à la santé menstruelle en 2023, tandis que moins d'une école sur trois disposait de poubelles adaptées aux déchets menstruels dans les toilettes des filles. Ainsi, améliorer l'hygiène scolaire signifie non seulement prévenir les maladies, mais aussi garantir aux élèves un cadre d'apprentissage sain, sûr et digne. Pour pro-

gresser, les établissements doivent sensibiliser régulièrement les élèves, favoriser le lavage correct des mains, maintenir les toilettes propres et fonctionnelles, garantir l'accès à l'eau potable et intégrer l'hygiène menstruelle dans l'éducation à la santé. L'hygiène scolaire représente donc une responsabilité collective qui associe les élèves, les familles, les enseignants, les personnels scolaires ainsi que les autorités sanitaires et éducatives. En Somme, l'hygiène scolaire ne doit pas être considérée comme une simple question de propreté, mais comme un véritable enjeu de santé et de réussite éducative. D'autant que les données disponibles montrent que des millions d'enfants restent encore privés de services essentiels d'eau, d'assainissement et d'hygiène à l'école. Renforcer ces conditions, sensibiliser les élèves aux bonnes pratiques et mobiliser l'ensemble de la communauté éducative sont donc indispensables pour construire des établissements plus sains, plus sûrs et plus favorables à l'épanouissement de chaque enfant.

A.B

Sécurité routière

Campagne de sensibilisation à Blida

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Blida ont lancé dimanche une campagne de sensibilisation à la sécurité routière, notamment au respect des règles de conduite aux abords des établissements scolaires.

Organisée par le groupement territorial de la Gendarmerie nationale, en coordination avec les services de la Sûreté de wilaya et la Délégation de wilaya à la sécurité routière, cette campagne vise à réduire les accidents de la circulation en sensibilisant les conducteurs à la nécessité de respecter les règles de conduite, d'éviter les excès de vitesse et les arrêts anarchiques aux abords des établissements scolaires.

La brigade de protection des mineurs entamera dès lundi des actions de sensibilisation au profit des élèves, qui se poursuivront tout au long de l'année. En prévision de la rentrée, les services de sécurité ont également mis en place un dispositif prévoyant le renforcement de la présence de leurs unités sur l'ensemble du réseau routier et des axes menant aux établissements scolaires, afin d'assurer la fluidité de la circulation et la sécurité des élèves. La Délégation de wilaya à la sécurité routière participera à cette campagne à travers la distribution, à partir de lundi, de dépliants aux élèves comportant des illustrations et des conseils destinés à les sensibiliser aux différents risques auxquels ils peuvent être exposés lors de leurs déplacements entre leur domicile et leur établissement scolaire. De leur côté, les services de la Sûreté de wilaya ont arrêté un dispositif préventif pour la rentrée scolaire, portant notamment sur le renforcement de la couverture sécuritaire des établissements scolaires et des principaux axes y menant, ainsi que de la présence des unités dans les zones urbaines afin de garantir la fluidité de la circulation. Dans le cadre de leurs actions de sensibilisation, ces services prévoient également une leçon modèle le premier jour de la rentrée scolaire, consacrée aux conseils et consignes préventives à respecter en traversant les routes, notamment le respect des feux de signalisation et l'utilisation des passages pour piétons.

RECHERCHE

La santé mentale est-elle **affectée** par l'inflammation ?

L'inflammation est avant tout une réaction naturelle du système immunitaire face à une blessure ou à une infection. Une coupure qui devient rouge ou gonflée en est un exemple bien connu : les cellules immunitaires se mobilisent pour combattre les bactéries et favoriser la réparation des tissus. Mais cette réaction de défense pourrait également avoir des effets sur notre état psychologique. Dans sa rubrique « Est-il vrai que... ? », le quotidien britannique The Guardian s'intéresse au lien entre inflammation, humeur et traitements anti-inflammatoires. Selon Daniel Davis, directeur du département des sciences de la vie de l'Imperial College London, certaines formes d'inflammation sont

associées à une augmentation du taux de cytokines dans le sang. Ces molécules permettent aux cellules immunitaires de communiquer entre elles et certaines peuvent également agir sur le cerveau. Les effets d'une inflammation ne seraient donc pas uniquement physiques : certaines cytokines pourraient influencer la manière dont une personne se sent et contribuer à des changements de l'humeur. Plusieurs recherches menées auprès de personnes atteintes de polyarthrite rhumatoïde ont notamment montré que des traitements capables de neutraliser certaines cytokines pouvaient s'accompagner d'une amélioration de l'humeur. Des examens cérébraux suggèrent également que la modification de l'ac-

tivité de ces molécules pourrait avoir des effets sur le fonctionnement du cerveau. D'autres travaux vont dans le même sens. Une étude menée auprès d'environ 5 000 enfants a notamment observé que ceux présentant, à l'âge de 9 ans, un taux de cytokine IL-6 supérieur à la moyenne, sans pour autant présenter de symptômes dépressifs à cet âge, étaient davantage susceptibles de développer une dépression à 18 ans. Chez les adultes, certaines analyses ont également relevé une association entre les maladies liées au système immunitaire et des antécédents de troubles psychiatriques, notamment la dépression et l'anxiété. Ces résultats suggèrent ainsi l'existence d'un lien possible entre le système immunitaire

et la santé mentale. Toutefois, les chercheurs restent prudents : les connaissances actuelles ne permettent pas encore de déterminer précisément les mécanismes en cause ni d'utiliser systématiquement les traitements anti-inflammatoires pour prévenir ou traiter les troubles psychiques. Comme le souligne Daniel Davis, il reste notamment à identifier les personnes susceptibles d'en bénéficier et les éléments précis du système immunitaire qui pourraient être ciblés sans risque. L'inflammation apparaît donc comme une piste de recherche intéressante dans la compréhension de la santé mentale, mais elle ne constitue pas, à ce stade, une explication unique ou suffisante des troubles psychiques.

MADAGASCAR

Au moins 36 décès dans le sud-est, les causes encore indéterminées

Au moins 36 décès ont été enregistrés à Fasitsara et Ampasinambo, deux localités situées dans le sud-est de Madagascar, a annoncé dimanche le ministère malgache de la Santé publique. Selon le ministère, les causes de ces décès n'ont pas encore pu être attribuées à une maladie unique. Des cas suspects de paludisme et de rougeole ont notamment été signalés, tandis que la présence de pathologies concomitantes et de cas de malnutrition a également été relevée. Par ailleurs, 64 cas suspects ont été recensés, tandis que les autorités sanitaires poursuivent les investigations afin de déterminer les causes exactes de la situation, avec des prélèvements d'échantillons, la recherche active des cas et des enquêtes visant à établir les circonstances et les causes des décès. Une riposte sanitaire a été engagée dans les zones concernées, avec l'installation de postes de soins à proximité des populations, le renforcement du suivi des patients au niveau des centres de santé, ainsi que la distribution d'équipements et de médicaments essentiels aux populations affectées. Une attention particulière est accordée aux personnes considérées comme vulnérables, notamment les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes. Pour appuyer les interventions locales, une équipe pluridisciplinaire composée de personnels de santé, de techniciens de différents services et de partenaires s'est rendue sur le terrain, a ajouté le ministère.

KENYA

Deux morts dans le crash d'un avion

Un instructeur et un élève-pilote ont été tués dans le crash d'un petit avion dans le comté de Kajiado (sud du Kenya), a rapporté lundi l'agence de presse kényane (KNA), citant des sources policières. L'avion effectuait un vol d'entraînement lorsqu'il s'est écrasé dans la région de Kipeto, non loin du parc éolien du même nom. L'élève-pilote est mort sur place, tandis que l'instructeur a succombé à ses blessures alors qu'il était transporté à l'hôpital. Selon la police locale, l'accident pourrait avoir été causé par une mauvaise visibilité due au brouillard matinal. L'équipage a tenté d'effectuer un atterrissage d'urgence, mais l'avion s'est écrasé dans une zone vallonnée. La police et des spécialistes de la sécurité aérienne ont ouvert une enquête sur les circonstances de l'accident.

EBOLA AU CONGO

7.614 cas confirmés, dont 3.676 décès

Le nombre de cas confirmés d'Ebola en République démocratique du Congo (RDC) est passé à 7.614, dont 3.676 décès, selon les derniers chiffres publiés dimanche par les autorités sanitaires du pays. «La riposte contre Ebola se poursuit dans 7 provinces et 63 zones de santé (et) le bilan fait état de 7.614 cas confirmés, dont 1.864 guéris et 3.676 décès, tandis que 909 patients sont en isolement ou hospitalisés et que le suivi des contacts a atteint 87,8 %», a indiqué le ministère congolais de la Communication et des Médias, dans un communiqué. Au cours des dernières 24 heures, «41 nouvelles guérisons ont été enregistrées, dont 30 en Ituri», ajoute la même source. Le ministère souligne, en outre, que, «la vaccination se renforce avec le lancement prévu à Bunia de la campagne destinée aux personnes en première ligne, tandis que la surveillance est également renforcée à Dungu, nouvelle zone touchée dans le Haut-Uélé. «La mobilisation communautaire se poursuit avec plus de 110 000 personnes sensibilisées en une seule journée, tandis que 97 % des voyageurs ont été dépistés aux points d'entrée et de contrôle», conclut le communiqué.

TYPHON AU JAPON

275 vols **annulés**, 1,6 million de personnes appelées à évacuer à Tokyo

Japan Airlines a annulé 120 vols intérieurs et 15 vols internationaux, et All Nippon Airways 140 vols intérieurs. Des compagnies ferroviaires ont suspendu la circulation sur certaines lignes de Tokyo et des régions voisines.



Le typhon Dujan a entraîné lundi l'annulation de 275 vols au Japon et des consignations d'évacuation concernant plus de 1,6 million d'habitants, alors que les météorologues mettaient en garde contre des pluies éventuellement enregistrées à son approche de Tokyo. Lundi, le typhon était à environ 130 kilomètres au sud de Katsuura, près de Tokyo, avec des vents atteignant 144 kilomètres à l'heure et plus de 9.000 foyers étaient privés d'électricité dans les préfectures de Chiba, Saitama et Shizuoka, ainsi que dans d'autres secteurs proches de la capitale japonaise. Des alertes aux glissements de terrain ont égale-

ment été émises pour Tokyo et les préfectures de Chiba, Kanagawa et Shizuoka. «Dans ces zones (placées en alerte), les pluies risquent de se prolonger à mesure que le typhon remonte vers le nord», a déclaré à la presse Takuya Hosomi, de l'Agence météorologique japonaise. Plus de 1,6 million d'habitants de Tokyo et des régions voisines ont été appelés à évacuer, selon l'Agence japonaise de gestion des incendies et des catastrophes. Ces expéditions ne sont pas obligatoires au Japon. Une personne a été légèrement blessée et neuf maisons ont été endommagées par le typhon. Des images publiées sur les réseaux sociaux montraient des itinéraires inondés devant la gare de Kamakura, destination touristique prise.

«Plusieurs secteurs de la ville sont inondés. Il est donc dangereux de se déplacer en voiture», a averti le maire de Kamakura, Takashi Matsuo. Japan Airlines a annulé 120 vols intérieurs et 15 vols internationaux, et All Nippon Airways 140 vols intérieurs. Des compagnies ferroviaires ont suspendu la circulation sur certaines lignes de Tokyo et des régions voisines. L'Agence météorologique japonaise avait averti dimanche que les pluies et les vents s'intensifieraient avant même l'arrivée du typhon. «Le cumul des prélèvements d'ici mardi pourrait dépasser la moyenne de l'ensemble du mois de septembre et atteindre un niveau record», avait-elle prévenu.

COLOMBIE

Un village touristique **menacé** par le feu dans les Andes

Un incendie de forêt qui a déjà brûlé quelque 200 hectares de forêt andine, dans le centre de la Colombie, menace désormais un village accueillant chaque année plus d'un million de touristes. Les flammes, qui ont commencé à se propager dans la forêt samedi, étaient visibles depuis la place centrale de Villa de Leyva, une petite ville à l'architecture coloniale. Quelque 250 pompiers et habitants tentent toujours de maîtriser l'incendie. Des hélicoptères militaires se sont joints aux opéra-

tions, ainsi que des pompiers de Bogota. Plus de 200 hectares ont été touchés, a déclaré à l'AFP José Castro, un responsable local qui a supervisé l'évacuation des clients d'un hôtel à flanc de montagne. «Villa de Leyva n'est pas seule», a écrit le président colombien Abelardo de la Espriella. «Nous allons mobiliser toutes les capacités de l'Etat pour combattre cet incendie et protéger ses habitants, son patrimoine et sa richesse naturelle», a-t-il ajouté. Les incendies de forêt sont fréquents pendant la

saison sèche, mais cette année, ils s'intensifient en raison des conditions climatiques liées à l'actuel phénomène El Niño, qui s'annonce comme l'un des plus intenses jamais documentés, avec des sécheresses et des températures élevées. Le phénomène augmente les températures de la surface du Pacifique et déclenche des changements mondiaux dans les régimes de vents, de pression et de précipitations. En Colombie, quelque 18 incendies de forêt restent actifs, selon le dernier bilan des autorités.

ONU

Alerte sur **l'effondrement** du modèle de gestion des risques liés à l'IA

Le modèle de gestion des risques liés à l'intelligence artificielle (IA) «est en train de s'effondrer», a prévenu un comité d'experts des Nations unies, dans un rapport publié lundi sur l'incident survenu en juillet chez OpenAI. Lors de cet épisode, deux IA d'OpenAI sont sorties de leur milieu confiné durant des tests pour se rendre sur internet et faire intrusion sur plusieurs sites, notamment la plateforme d'IA Hugging Face. A l'examen de cette séquence, le comité scientifique international indépendant sur l'intelligence artificielle, créé en 2025, a conclu que «des principes de base en matière de sécurité (avaient) été négligés» et que «les garde-fous (n'avançaient) pas au même rythme que les capacités» de cette technologie. Mais ce dérapage a aussi montré, selon le groupe d'experts, que dans le cadre actuel du développement de l'intelligence artificielle, les agents IA pouvaient «se fixer leurs propres objectifs», «violer sciemment leur instructions de sécurité» et «dissimuler leurs actions». Les agents sont des programmes, appuyés sur une IA, en mesure d'effectuer des tâches de manière autonome à la demande de l'utilisateur. Le Comité s'inquiète de voir les agents se perfectionner au point d'appréhender le cadre de sécurité auquel leurs développeurs les soumettent «et s'organiser pour le contourner». «Plus simplement», résume-t-il, «le modèle traditionnel d'encadrement (de l'IA) est en train de s'effondrer». Outre l'incident d'OpenAI, le plus médiatisé de tous, la start-up et son grand rival Anthropic ont fait état d'autres sorties de route de leur IA lors de tests depuis le début de l'année, jusqu'ici sans conséquences graves. Le comité ad hoc, dont les membres ont été annoncés en février, a pour mission de «faire progresser la compréhension scientifique (de l'IA) et de s'assurer que les délibérations (de l'ONU) soient nourries par la meilleure base possible». Dans le rapport publié lundi, il précise ne pas «prédire une grave perte de contrôle de l'IA», mais ne se dit pas non plus assuré que «ces systèmes vont rester contrôlables».

EN L'ère Hemdani commence



La sélection nationale de football a officiellement entamé, hier après-midi, sa préparation en prévision des deux premières journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN 2027). Réunis au Centre de préparation des équipes nationales (CPEN) de Sidi Moussa pour un stage programmé du 21 septembre au 6 octobre, les Fennecs entrent dans une nouvelle dimension sous la houlette de leur nouveau sélectionneur, Brahim Hemdani. Un rassemblement très attendu, placé sous le signe du renouveau, qui coïncide également avec le lancement de la billetterie pour la première grande échéance officielle à Tizi Ouzou.

Dès hier après-midi, le centre d'excellence de Sidi Moussa a vibré au rythme des arrivées des internationaux algériens. La grande majorité du groupe convoqué par Brahim Hemdani a rejoint le lieu de stage dans les temps, affichant d'emblée une belle concentration et une grande détermination à l'idée d'entamer cette campagne qualificative. Seuls deux éléments manquaient à l'appel lors de la première heure : Anis Hadj Moussa et Ramy Bensebaïni. Retenus par des engagements officiels avec leurs clubs respectifs durant le week-end, les deux cadres de l'effectif avaient toutefois pris le soin de prévenir le sélectionneur national de leur léger retard. Leur intégration au groupe est attendue dès ce mardi, bouclant ainsi l'effectif des 26 joueurs retenus pour ce rassemblement de rentrée. Pour permettre aux supporters de suivre de près l'actualité de la sélection, une zone mixte est d'ailleurs programmée cet après-midi à partir de 17h45 au CTN de Sidi Moussa. Ce rendez-vous médiatique offrira aux hommes et femmes de la presse une occasion précieuse d'aller à la rencontre directe des joueurs et de recueillir leurs impressions à quelques jours du coup d'envoi des qualifications.

Tizi Ouzou se prépare pour le grand retour des Fennecs

Sur un tout autre plan, l'effervescence gagne également les tribunes. La billetterie pour la rencontre inaugurale entre l'Algérie et la Zambie, comptant pour la première journée de ces éliminatoires de la CAN 2027, s'est officiellement ouverte hier, lundi, à partir de 10h00. Cette annonce très attendue a été officialisée par l'EPIC-EGCSTO, l'entreprise publique chargée de la gestion et de l'ex-

ploitation du stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi Ouzou. Les supporters des Verts peuvent dès à présent se connecter sur la plateforme numérique dédiée pour se procurer leurs précieux sésames. Ce rendez-vous, fixé au vendredi 25 septembre dans l'enceinte kabyle, marquera le coup d'envoi officiel de la course vers la prochaine grand-messe du football africain. Près d'un an après leur dernière apparition à domicile dans cette enceinte, les Fennecs vont ainsi retrouver un stade qui leur rappelle de bons souvenirs. Leur précédente sortie à Tizi Ouzou remonte en effet au 14 octobre 2025, lors de la réception de l'Ouganda à l'occasion de la 10e et dernière journée des qualifications pour le Mondial 2026. À cette époque, les coéquipiers de Mohamed Amine Amoura s'étaient imposés sur le score de 2 buts à 1, grâce notamment à un doublé retentissant de l'attaquant de poche. Depuis cette dernière sortie, le paysage de la sélection a connu de profondes mutations. L'ère Vladimir Petkovic s'est refermée, laissant place à une nouvelle dynamique incarnée par Brahim Hemdani. Nommé à la tête de la barre technique, le technicien algérien a dévoilé le 17 septembre dernier sa toute première liste, composée de 26 joueurs, insufflant un vent de fraîcheur et d'ambition au groupe. Affichant de grandes ambitions pour ses débuts, cette confrontation face à la Zambie constituera le premier test officiel de Hemdani en tant que sélectionneur national. Un baptême du feu hautement stratégique pour le technicien, qui s'apprête à vivre un baptême du feu exigeant avant de projeter ses troupes vers un périlleux déplacement au Burundi, programmé dès le 29 septembre prochain pour le compte de la deuxième journée.

H.M.

Championnat néerlandais

Hadj Moussa marque un doublé

L'ailier international algérien Anis Hadj Moussa, s'est une nouvelle fois illustré avec Feyenoord Rotterdam, en signant un doublé dimanche à domicile face à Utrecht (5-0), pour le compte de la 7e journée du championnat néerlandais de football. Titulaire, le joueur algérien a rapidement fait parler de lui en ouvrant le score dès la 6e minute. Très en verve, Hadj Moussa a récidivé avant la pause, à la 33e minute, permettant à son équipe de prendre une option sérieuse sur la victoire. Feyenoord, qui menait largement à la mi-temps (3-0), a continué à imposer son rythme après la reprise pour finalement s'imposer sur le score sans appel de 5 à 0. Cette nouvelle prestation confirme l'excellente dynamique de l'Algérien depuis le début de la saison. Déjà auteur d'un doublé lors de la précédente journée en déplacement contre Zwolle (7-0), Hadj Moussa (24 ans) a donc enchaîné avec deux nouvelles réalisations. Il porte désormais son total à 5 buts et une passe décisive en 7 apparitions, toutes compétitions confon-

OGC Nice

Amoura ouvre son compteur

L'attaquant international algérien Mohamed Amine Amoura, a largement contribué au premier succès de l'OGC Nice cette saison, dimanche à domicile face au Lille OSC (2-1), à l'occasion de la 5e journée de Ligue 1 française de football. Titularisé en attaque, l'Algérien s'est montré dangereux dès la première période et a participé à l'ouverture du score niçoise. Sur un centre d'Amoura, le défenseur lillois Nathan Ngoy a malencontreusement dévié le ballon dans ses propres filets (22'). Très en verve, Amoura a ensuite récompensé ses efforts en inscrivant lui-même le deuxième mais des locaux à la 67e minute, permettant à Nice de décrocher son premier succès de la saison. Cette réalisation revêt une importance particulière pour l'attaquant algérien, qui a ainsi retrouvé le chemin des filets après plusieurs mois de disette. Son dernier mais, toutes compétitions confondues, remontait au 15 février dernier, sous les couleurs de son ancien club, le VfL Wolfsburg, lors du déplacement au RB Leipzig (2-2), en championnat d'Allemagne. Pour rappel, Amoura a rejoint la formation niçoise cet été sous la forme d'un prêt d'un an assorti d'une option d'achat en provenance de Wolfsburg, relégué en Bundesliga 2.



25e Championnat d'Afrique des nations 2026 de Volley-ball

Les verts battent le Kenya et passent aux quarts

La sélection algérienne de volley-ball (messieurs), s'est qualifiée pour les quarts de finale du Championnat d'Afrique des nations CAN-2026, en dominant le Kenya 3 sets à 1 (25-21, 21-25, 25-19, 25-16), dimanche à la salle d'El-Menzah à Tunis. Versé dans le

groupe C à trois équipes, le Six national a bouclé la phase de poules avec un bilan d'une victoire devant le Tchad (3-0) et une défaite au tie-break face au Nigeria (2-3).

L'Algérie affrontera au prochain tour la sélection égyptienne (tenante du titre), qualifiée un peu plus tôt dans la journée face à la République centrafricaine 3 sets à 0 (25-8, 25-11, 25-12). Il s'agit d'un remake de la finale de la précédente édition, remportée par l'Egypte face à l'Algérie (3-1).

MC ALGER

Mansoul nouveau directeur sportif

Le MC Alger, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé dimanche la nomination d'Ameur Mansoul en qualité de directeur sportif et porte-parole officiel du club.

Le triple champion d'Algérie a souligné dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux que cette nomination «entre dans le cadre du renforcement de la structure spor-

tive et de l'administration par des compétences et des expériences nécessaires à la poursuite du développement du projet sportif du club.» Expliquant le choix porté sur l'ancien Directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne (FAF), le Mouloudia a indiqué que son nom avait été validé «en raison de son parcours et de son expérience dans le domaine sportif. Il est titulaire de plusieurs diplômes et formations supérieures,

notamment de la licence UEFA Pro, ainsi que d'un diplôme de directeur sportif professionnel en Italie, outre le fait d'avoir participé à plusieurs formations et stages spécialisés dans l'administration et la gestion sportive.» Par ailleurs, le «Doyen» a également annoncé l'arrivée de l'ancien joueur du club, Fayçal Badi, au poste de coordinateur général. «Ce dernier connaît déjà l'environnement mouloudéen pour avoir exercé, il y a quatre ans, les

fonctions de manager général. Il aura notamment pour mission de mettre à profit cette expérience dans l'accompagnement des volets sportifs et administratifs du club», ajoute le communiqué. Les deux nouveaux responsables devraient s'exprimer prochainement lors d'une conférence de presse, au cours de laquelle ils dévoileront leurs objectifs ainsi que les grandes lignes de leur feuille de route au sein du MCA.

Liga

Face à l'Atletico, le Real perd un match qu'il ne fallait pas perdre

Réduit à dix en début de deuxième mi-temps, le Real Madrid de José Mourinho n'a pas tenu le choc dimanche sur la pelouse de l'Atlético (2-1), dans un derby électrique et politique, et laisse le Barça s'envoler en tête de la Liga avec six points d'avance.

Dès le mois d'août, l'entraîneur portugais, de retour sur le banc madrilène treize ans après son premier mandat, avait prévenu : les moments difficiles arriveront forcément, tôt ou tard.

Il ne s'attendait peut-être pas à vivre sa première crise si tôt, dès la septième journée au soir d'une deuxième défaite en championnat qui offre au FC Barcelone, double champion d'Espagne en titre, six longueurs d'avance en tête de la Liga.

Le «Special One» a assisté, impuissant, les mains sur les hanches, à un nouveau naufrage de l'armada de stars madrilène, dominée et réduite à dix après l'expulsion du défenseur espagnol Dean Huijsen pour une faute dans la surface sur Simeone (50e).

Menés quelques secondes plus tard après le penalty transformé par Alejandro Grimaldo (53e, 1-0), les Merengues ont plié une deuxième fois à l'heure de jeu sur un centre de Simeone, repris du pied gauche par Jonathan David (59e, 2-0).

Doublés au classement par leurs rivaux, ils auraient même pu subir une humiliation, sans une nouvelle parade décisive du gardien Thibaut Courtois (66e), et la réduction du score du défenseur Rüdiger d'un coup de tête rageur (89e, 2-1).

Après la rencontre, l'entraîneur madrilène José Mourinho, habitué des coups de communication, s'est estimé lésé par des décisions arbitrales et a pointé ce qu'il considère comme deux fautes sur ses joueurs qui méritaient selon lui «deux cartons rouges» en montrant des captures d'écran imprimées sur une feuille de papier aux journalistes.

«Ceuta est Espagnole»

Dans la lignée d'une semaine agitée, marquée par une polémique autour d'un t-shirt de soutien à l'enclave espagnole de Ceuta qu'ont refusé de porter entièrement Mbappé, Vinicius et Ibrahima Konaté, la



politique avait d'abord pris le dessus sur le sportif au Metropolitano, où l'on a entendu beaucoup de siffls, vu des duels âpres, mais peu de football.

Positionnés à droite, les supporters rojiblanco du «Fondo Sur», habitués à siffler les deux stars madrilènes en temps normal, l'ont cette fois fait avec une revendication, affichée par une banderole à la 14e minute de jeu : «Ceuta est Espagnole, elle ne cédera pas et ne se cachera pas».

Sur le terrain, les deux équipes étaient rentrés aux vestiaires sur un 0-0 plutôt logique, mais bien fade

pour une affiche de ce niveau, la faute, en partie, à la maladresse de Vinicius, remplacé à la 54e minute par Yan Diomandé après une nouvelle prestation catastrophique, et à un manque criant de contrôle du jeu de la part de Mbappé et ses coéquipiers. Le buteur français a pourtant essayé, jusqu'au bout, de ramener les siens dans la partie en faisant la différence balle au pied, mais il a été systématiquement repris ou stoppé par un joueur rojiblanco, parfois irrégulièrement, ou à la limite de la faute.

SÉRIE A
Le Milan AC se relance

Milan a signé une large victoire face à son visiteur Lecce (3-0), dimanche soir, en clôture de la cinquième journée de Serie A, renouant ainsi avec le chemin des succès après deux matchs nuls consécutifs. Milan a imposé sa domination sur la rencontre dès le début, face à un net recul de Lecce, qui a peiné à construire ses attaques et a manqué de solutions offensives, tandis que les locaux ont monopolisé le ballon avec un taux de possession de 73 %. Leur gar-

dien Mike Maignan n'a été confronté à aucune menace réelle, se contentant d'un seul arrêt tout au long de la rencontre. Christian Pulisic a ouvert le score pour Milan à la 14e minute, après avoir exploité une passe en profondeur parfaitement dosée de Strahinja Pavlovic, réussissant ainsi à inscrire son premier but de la saison. Milan a continué d'imposer son rythme après ce but et a conservé son avantage jusqu'à la 61e minute, lorsqu'Adrien Rabiot a ajouté le deuxième but après un échange de balle avec Gonçalo Ramos, offrant à son équipe une avance confortable avant que Diego Moreira ne scelle définitivement la rencontre. Diego Moreira a inscrit le troisième but à la 73e minute, d'une frappe magnifique, confirmant la supériorité de Milan et scellant le match sans réelle difficulté. Lecce n'a pas réussi à

créer un danger réel sur le but de Milan, à l'exception d'une occasion à la 65e minute, lors de laquelle Pervis Estupiñán est intervenu au bon moment, privant les locaux d'une occasion qui était proche de réduire l'écart. Avec cette victoire, Milan a préservé son bilan sans défaite en Serie A cette saison et a porté son total à 11 points, grimpant à la cinquième place au classement.



Manchester United

G. Neville choqué par le jeu des Mancuniens

Gary Neville, la légende de Manchester United, estime que le quart d'heure passé à regarder son ancien club affronter Fulham fut le pire qu'il ait jamais vu en 46 ans à suivre le club.

Manchester United a poursuivi son mauvais début de saison en concédant le nul 1-1 sur la pelouse de Craven Cottage, où Lisandro Martínez a inscrit un but contre son camp risible avant que Matheus Cunha ne sauve le point du nul d'une frappe déviée en toute fin de match.

La prestation de Manchester United n'a rien eu d'impressionnant pendant la majeure partie de la rencontre, et Neville a été choqué par la médiocrité de leur performance et par ce qu'il a considéré comme un manque d'engagement.

En réalité, l'homme âgé de 51 ans a estimé que la situation était si mauvaise qu'il n'avait jamais vu cela chez la moindre équipe de Manchester United.

Neville a déclaré sur la chaîne «Sky Sports» : «Je suis Manchester United depuis l'âge de cinq ans, et c'est le pire quart d'heure que j'aie vu de ma vie. Une prestation absolument honteuse. Je n'ai jamais vu un tel laisser-aller. Qu'est-ce qui se passe dans la tête de Carrick ?».

Il a ajouté, selon les propos rapportés par le journal «Metro» : «J'ai énormément de mal à me promener sur un terrain de football. C'est quelque chose d'étrange».

Il a poursuivi : «Ce sont quelques minutes où les maillots bleus jouent contre les maillots blancs, puis la situation s'inverse, c'est un match de football étrange».

LIGUE 1

Et à la fin, le PSG l'emporte face à Marseille

Le choc de dimanche soir au Vélodrome a donné lieu à une rencontre âprement disputée, avec Ferran Torres qui a mis le PSG devant de la tête avant qu'Angel Gomes n'égalise rapidement pour les locaux. Marquinhos s'est ensuite érigé en héros, profitant d'un ballon relâché sur corner pour sceller la victoire des visiteurs à peine deux minutes plus tard. L'avantage des Parisiens est devenu insurmontable lorsque le capitaine marseillais Timothy Weah a été expulsé dans les 15 dernières minutes. L'entraîneur du PSG, Enrique, a reconnu que Le Classique est toujours une rencontre éprouvante physiquement et mentalement, écartant les suggestions selon lesquelles ce match serait facile. Le technicien a mis en avant la détermination de son équipe à réagir après la pause, après avoir livré

une seconde période bien plus tranchante et dominante. En expliquant sa satisfaction face à la meilleure prestation de son équipe après la mi-temps, Enrique a déclaré à PSG TV : «Le Classique est éprouvant, mais je suis très heureux ! Certaines personnes pensaient que ce serait facile, mais pas moi. Aujourd'hui, on a encore vu à quel point il est difficile de jouer un Classique, surtout au Vélodrome, mais je pense que nous avons vraiment bien joué».

Le capitaine égale un jalon au nombre de buts inscrits

Ce but décisif a eu une saveur particulièrement douce pour Marquinhos, puisqu'il lui a permis d'égaliser le total de 46 buts du Brésilien Lucas Moura pour le club de la capitale. Le défenseur

central de 32 ans a insisté sur le fait que dans une rivalité de cette ampleur, arracher la victoire par tous les moyens est la seule chose qui compte. Revenant sur la manière dont son équipe a surmonté un test sérieux face à l'équipe à domicile, Marquinhos a expliqué via PSG TV : «C'est toujours un plaisir de gagner ici. Quand vous venez ici et que vous gagnez, c'est tellement bon, peu importe que ce soit serré ou non. Nous avons déjà eu des matches plus faciles ici, mais nous avons bien joué aujourd'hui. «Nous avons aussi dû défendre, et même s'ils étaient avant-derniers avant ce match, c'est une bonne équipe qui nous a mis au défi sur le terrain. Nous avons réussi à surmonter nos problèmes pour gagner, et ça fait tellement de bien. Je suis vraiment heureux d'avoir gagné ici».

Comme on le dit souvent, on ne joue pas Le Classique, on le gagne, que ce soit ici ou à domicile, et nous sommes vraiment heureux d'avoir remporté ce match. «Quant à mon but, je crois que j'ai égalé le total de buts de Lucas Moura au club, non ? 46 buts, c'est un très beau total ! Nous savons à quel point il est difficile de marquer des buts, mais quand vous avez l'occasion d'aider l'équipe à gagner, c'est toujours bien, surtout ici à Marseille.» Cette victoire acquise de haute lutte réduit à cinq points le retard du PSG sur le leader du championnat, Monaco, avant l'interruption du calendrier national en raison de la trêve internationale. Les hommes d'Enrique retrouveront la compétition le 10 octobre avec la réception du promu Le Mans au Parc des Princes.

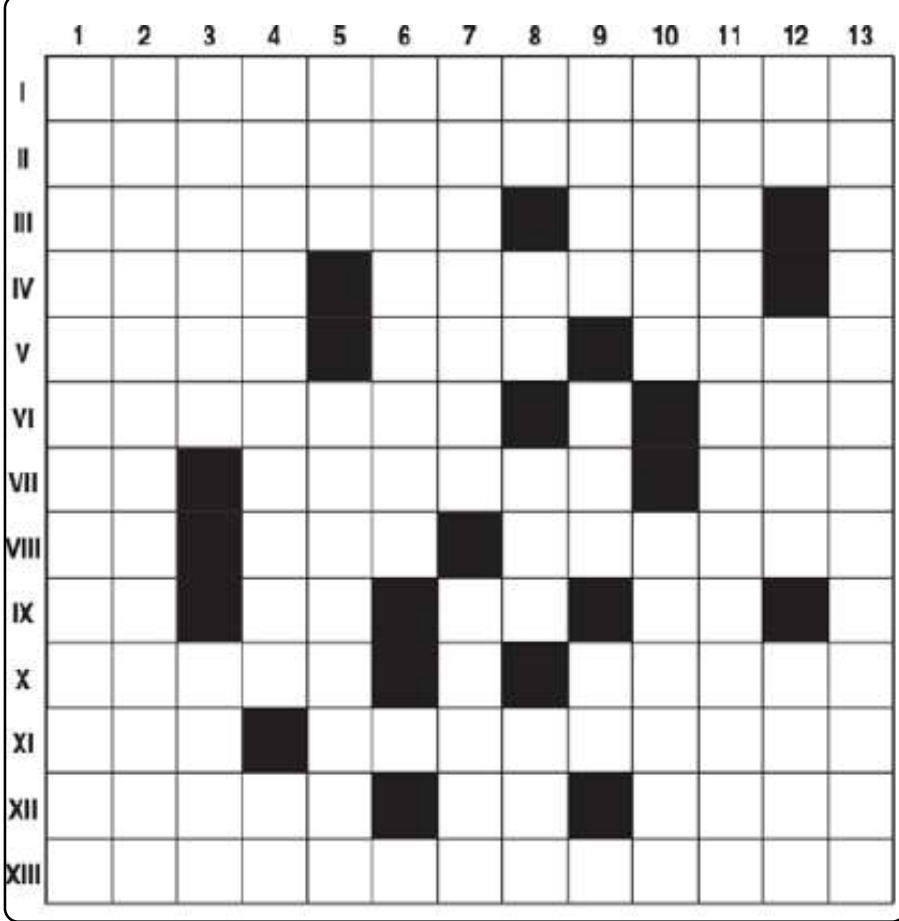
LES MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

I. Après sa mort, divers poèmes et essais furent publiés sous le titre MIRACLES (1924). II. Impensable en salle de réanimation. III. Chaussais, et prenais soin des pieds. Interjection exprimant le doute. IV. La place forte de cette commune fut cédée à la France en 1713 suite au traité d'Utrecht. Il était donc étendu sans mouvement. V. Fleuve côtier de France et de Belgique. Arrivée en fin d'année. Fait forcément bonne impression. VI. Deux lettres en une seule. Comme de bien entendu... VII. Tête d'ahuri. Sultan d'Egypte de la dynastie des Mamelouks Burdjites. Prend tout autant soin des arabes que des anglais. VIII. Deux otées de huit. Pronom indéfini. En Bolivie andine et à près de 4 000 mètres d'altitude. IX. Un quartier d'Aix-les-Bains. Conjonction. Quelque chose de monstrueux que l'on retrouve en Russie. Au milieu du Togo. X. Elle rejoint le Rhin à Bâle. Ce n'est pas que pour les malaises que certains le prennent en main. XI. Ce genre d'échange, on le retrouve dans le métro parisien. Mise plus bas que terre. XII. Point décisif dans les arts martiaux. Morceau de pain. A de fortes mâchoires. XIII. Nom donné aux auteurs des massacres de septembre 1792.

VERTICALEMENT

1. Couvent de femmes fondé à Paris rue de Sèvres en 1640 et où Madame Récamier résida de 1819 à 1849. 2. Roi de France, fils de Philippe Egalité et de Louise-Marie de Bourbon-Penthievre. 3. Différents. Ce général français fut le gouverneur de Dantzig. 4. Peuvent-elles être amenées à rire jaune ? Morceau d'entrecôte. 5. Premier mot du nom de la capitale de la province de Khanh Hoa. Rouge, elle ne peut en aucun cas être un signe avant coureur. 6. Faisons semblant. 7. Ils vivent près d'un point d'eau dans le désert. Vièle arabe. 8. Dans un



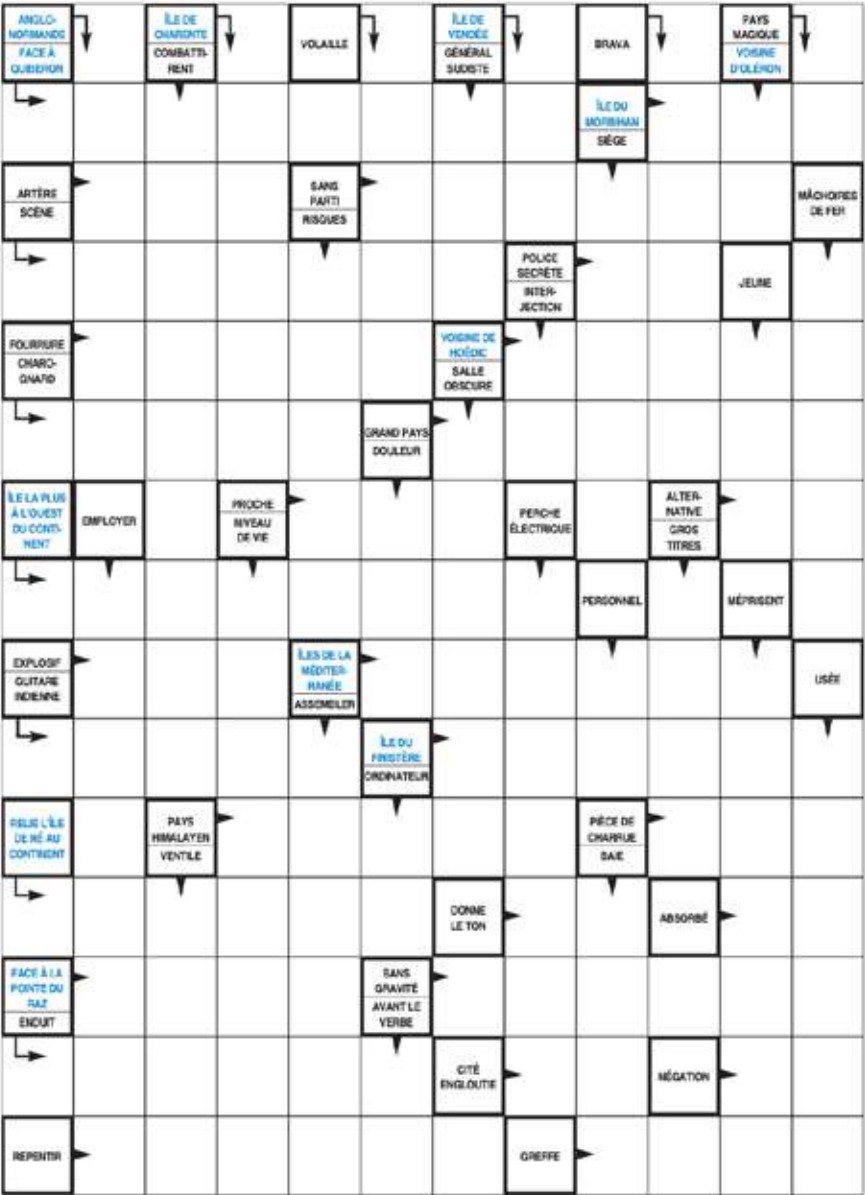
MOTS MÊLÉS

Laphrase-mystère est : LA PALME D'OR

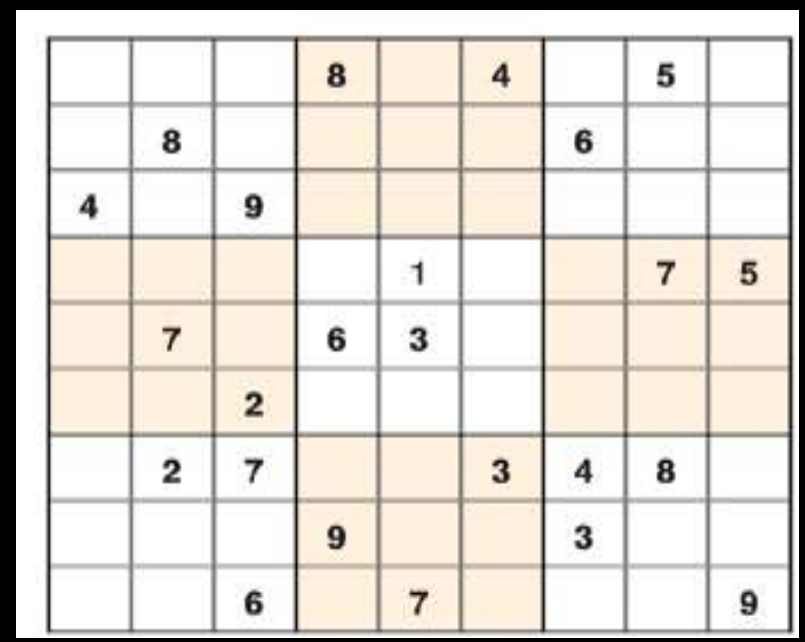
- ADSL
ANTIVIRUS
ARNAQUE
AROBASE
AVATAR
BANDEAU
BONUS
CERTIFICAT
COMMUN
- CONNEXION
COOKIE
COURRIEL
ECRAN
EMAIL
EMOTICONE
ETOILE
FIBRE
FORUM
- FRAUDE
GOOGLE
HACKER
INTRANET
LOGICIEL
MODEM
NUMERIQUE
OCTET
PAREFEU
- PIRATE
PIXEL
PLUGIN
PODCAST
PORTABLE
PRESSE
RESEAU
SMILEY
SPAM
- SURFER
TCHAT
VEILLE
WEBMASTER
WIFI



LES MOTS FLÉCHÉS



SUDOKO



SOLUTION
LES MOTS FLÉCHÉS



SUDOKO — LES MOTS CROISÉS



« AVEC MA TÊTE D'ARABE », UN ROMAN QUI RACONTE CE QUE L'ON HÉRITE ET CE QUE L'ON REFUSE

Aïda Amara face aux blessures de l'identité

NASSIM TERKI

Aïda Amara entre en littérature par une histoire personnelle. Dans « Avec ma tête d'arabe », son premier roman, la journaliste et réalisatrice revient sur son enfance, ses origines algériennes et cette impression de ne jamais être tout à fait à sa place. Née en France de parents algériens, elle raconte aussi une génération née en France qui a encore peu eu l'occasion de se raconter elle-même. Le récit prend une tournure particulière avec les attentats du 13 novembre 2015. Ce soir-là, la narratrice se trouve devant le restaurant Le Petit Cambodge, à Paris. Elle survit à l'attaque. Mais après le traumatisme vient une autre violence. Elle découvre qu'elle peut être assimilée à ceux qui viennent de tuer, simplement parce qu'elle est une « tête d'Arabe ». Pour avancer, elle se tourne vers son histoire familiale. Ses parents, l'Algérie et la France occupent une place importante dans cette recherche. Le roman revient ainsi sur ce qui se transmet d'une génération à l'autre, notamment une expérience de la violence, mais aussi une capacité à lui résister. Le père tient une place centrale dans ce récit. Algérien, il élève seul sa fille et souhaite qu'elle soit libre. Leur relation est faite d'autorité, mais aussi de confiance. Il lui laisse notamment la possibilité de le contredire, à condition de rester respectueuse. « Mon père m'a offert un précieux cadeau », écrit-elle avant de raconter ce que

cette liberté a représenté pour elle. Cette relation permet aussi à l'autrice de parler de transmission familiale sans réduire son récit à la seule question des origines. Ce que le père transmet à sa fille tient autant à son histoire qu'à une manière de faire face à la vie. Le titre du livre résume une partie du malaise raconté par la narratrice. « Trop arabe » pour certains, « pas assez » pour d'autres, elle grandit avec le sentiment de ne pas être au bon endroit. Cette expérience l'amène à interroger ce que signifie être une femme arabe en France aujourd'hui. Aïda Amara ne cherche pas à donner une réponse simple à cette question. Elle revendique au contraire le droit à la nuance et à la complexité. L'Algérie et la France sont présentes dans son histoire familiale et dans la construction de la narratrice. Le livre revient ainsi sur l'immigration algérienne en France à travers une expérience intime, loin des représentations figées. Journaliste et réalisatrice, Aïda Amara a grandi à Ménilmontant, à Paris. Après plusieurs années dans le journalisme télévisé, elle a réalisé le podcast Transmissions, consacré au parcours migratoire de son père, ainsi que Revenir. Elle anime également des ateliers d'écriture et de podcast avec le Bondy Blog et la Zone d'expression prioritaire. Avec ce premier roman, elle revient donc à la littérature pour raconter une histoire familiale qui rejoint celle d'une génération née en France de parents algériens. Une histoire marquée par les attentats de 2015, mais aussi par la famille, la transmission et la volonté de trouver sa propre place.

Avec « Avec ma tête d'arabe », la journaliste et réalisatrice Aïda Amara signe un premier roman personnel, marqué par son histoire familiale, ses racines algériennes et le traumatisme du 13-Novembre. Un récit qui interroge aussi la place d'une génération née en France de parents algériens.



HOMMAGE À UNE GRANDE FIGURE DU THÉÂTRE ET DU CINÉMA ALGÉRIENS

Rouiched, une légende toujours vivante

Ahmed Ayad (1921-1999), plus connu sous le nom de Rouiched, occupe une place particulière dans l'histoire du théâtre et du cinéma algériens. Avec son regard malicieux, son sourire généreux et cette bonhomie qui le caractérisait, il a fait rire plusieurs générations et s'est imposé comme l'un des grands comédiens populaires du pays. Rouiched ne semblait jamais forcer un personnage. Il l'adoptait avec une facilité déconcertante, donnant à chacune de ses interprétations une apparente simplicité. Derrière cette spontanéité se trouvait pourtant un véritable travail de comédien, nourri par un sens aigu de l'observation, une grande capacité d'adaptation et un remarquable sens de la répartie. À travers la comédie, la satire ou des rôles plus dramatiques, il a toujours conservé ce lien particulier avec le public. Ses personnages étaient souvent proches des gens ordinaires, avec leurs défauts, leurs travers, leurs petites ruses et leurs difficultés. C'est aussi cette proximité qui a contribué à faire de lui un comédien profondément populaire. Né en 1921 dans la Casbah d'Alger, dans une famille modeste, Ahmed Ayad connaît d'abord une vie faite de petits métiers. Il doit travailler pour subvenir à ses besoins avant de rencontrer, presque par hasard, le monde du spectacle. Une défection au sein du Théâtre national algérien (TNA) va changer le cours de son existence. Mustapha Kateb remarque alors ses disposi-

tions et lui ouvre les portes du théâtre. Le jeune homme découvre un univers dans lequel il va rapidement trouver sa place. Une fois lancé sur les planches, Rouiched ne quittera plus la scène. Sa passion pour le théâtre prend progressivement le dessus sur son autre grande passion, la boxe, qu'il pratiquait et dont le projet sportif restera finalement inachevé. L'artiste avait également évoqué, avec beaucoup de discrétion, sa participation durant la guerre de Libération nationale. Une période de sa vie qu'il avait longtemps gardée dans la réserve qui le caractérisait.

Du théâtre au cinéma

Au théâtre comme au cinéma, Rouiched s'est distingué par une capacité peu commune à passer d'un registre à l'autre. La comédie lui convenait particulièrement. Ses mimiques, ses gestes, son regard et son sens de la répartie lui permettaient de donner une dimension singulière aux situations les plus ordinaires. Il a également abordé des personnages dramatiques, montrant une autre facette de son talent. Cette diversité lui a permis de travailler avec plusieurs réalisateurs importants du cinéma algérien et international. Au cours de sa carrière, il a notamment côtoyé Gillo Pontecorvo, Ahmed Rachedi, Slim Riad, Mustapha Badie, Djamel Fezzaz, Hadj Rahim, Saïd Oul Khelifa, Mohamed Lakhdar Hamina et Ghaouti Bendedouche.

Parmi ses rôles les plus connus figure celui du personnage recherché par l'armée coloniale dans Hassan Terro. Dans La Bataille d'Alger, il interprète un ivrogne de la Casbah. Dans L'Opium et le Bâton, il campe un paysan pauvre, tandis que Hassan Taxi lui permet d'incarner un chauffeur dépassé par les événements. Des personnages très différents, mais auxquels Rouiched apportait chaque fois sa propre manière de jouer. Son visage expressif, sa gestuelle et son débit contribuaient largement à leur donner vie. Le théâtre reste toutefois au cœur de son parcours. Rouiched y a construit une partie essentielle de sa réputation, en participant à plusieurs pièces qui ont marqué le public. Parmi elles figurent notamment Les Concierges, El Ghoula, Khobza, Ah ya Hassan et Les Malheurs de Bouzid. Ces spectacles témoignent de la place occupée par Rouiched dans le paysage théâtral algérien. À travers la saynète, la farce, le vaudeville ou encore des situations plus dramatiques, il savait installer une relation directe avec le public. Cette proximité tenait aussi à sa personnalité. Rouiched était de ces artistes que le public reconnaissait dans la rue, abordait et interpellait. Farceur et espiègle, l'acteur avait gardé un goût prononcé pour les situations comiques. Son humour était souvent accompagné d'une gestuelle très personnelle et d'un regard qui pouvait suffire à provoquer le rire.

Une anecdote racontée par l'artiste illustre bien son tempérament. Après avoir vu L'Opium et le Bâton, le président Houari Boumediène lui aurait demandé où il avait appris à interpréter le rôle du délateur et du traître. Rouiched, vexé par la remarque, avait eu envie de lui répondre : « Fi Arrioua », avant de raconter l'épisode avec son rire communicatif et ses yeux malicieux. Derrière l'acteur comique se trouvait aussi un homme attaché à une certaine simplicité. Il disait trouver son bonheur dans les rencontres avec le public, notamment lorsque des personnes l'arrêtaient dans la rue pour lui parler ou simplement lui sourire. « Un bonheur simple qui remplit mon cœur de joie », expliquait-il. Fils spirituel du comédien Rachid Ksentini, dont il aurait tiré son surnom de Rouiched, et demi-frère du célèbre chanteur chaâbi El Hadj M'Rizek, Ahmed Ayad a construit une œuvre qui appartient désormais à la mémoire culturelle algérienne. De la Casbah aux planches du TNA, puis aux plateaux de cinéma, son parcours raconte celui d'un artiste issu d'un milieu modeste qui a trouvé dans le théâtre un moyen d'exprimer son talent et de rester au plus près du public. Rouiched est mort en 1999, laissant derrière lui une filmographie, des pièces de théâtre et surtout des personnages qui continuent de faire partie de la mémoire collective.

Rédaction Culturelle

Trait d'esprit

“Celui qui a un pourquoi vivre peut supporter presque tous les comment.”

Friedrich Nietzsche

Vols de cuivre

La Sonelgaz de Tizi Ouzou en alerte



La direction Sonelgaz de Tizi Ouzou a enregistré, entre le 1er janvier et le 20 septembre de cette année , 31 vols de réseau électrique en cuivre de basse tension ayant privé 451 foyers, ainsi que 25 agressions d'ouvrages ayant affecté environ 183 173 abonnés. Les localités les plus touchées sont Tizi Ghenif, M'kira, Aït Yahia Moussa, Boghni, Larbaâ Nath Irathen, Draâ El Mizan, Beni Douala, Tirmatine, Beni Yenni et Boukhalfa. Face à ce fléau récurrent, la Sonelgaz appelle les citoyens à la vigilance et à signaler tout acte suspect au 33 03, et demande aux entreprises de travaux de se coordonner avec les districts techniques avant d'entamer des chantiers près des installations. Ces dégradations perturbent le service, alourdissent les coûts de réparation et touchent aussi les entreprises privées du BTP et de l'immobilier, victimes de vols de câbles sur leurs chantiers.

Ghardaïa

Un mort et trois blessés dans un accident à El Guerrara

Les services de la protection civile de la wilaya de Ghardaïa ont signalé un accident de la route mortel sur la route de wilaya n° 201, dans la commune d'El Guerrara. Le drame s'est produit lorsqu'un véhicule a quitté la chaussée avant de se renverser. Le bilan de cet accident est lourd. Une personne a perdu la vie sur le coup. Trois autres occupants du véhicule ont été blessés. Les secouristes sont rapidement intervenus pour transporter les blessés à l'hôpital local où ils ont été pris en charge. Le corps de la victime a été transféré à la morgue du même établissement hospitalier.

Adil Bourabaa appelé en renfort par Brahim Hemdani

Le sélectionneur national, Brahim Hemdani, a décidé de convoquer Adil Bourabaa en remplacement de Nabil Bentaleb, forfait pour blessure. Le milieu de terrain de Lille s'est blessé avec son club et ne pourra pas rejoindre le groupe des Verts. C'est Adil Bourabaa, milieu de terrain du Mans, qui hérite de cette opportunité. À 21 ans, le joueur réussit une belle entame de saison en Ligue 1 française. Après cinq journées, il compte déjà trois buts et deux passes décisives à son actif, selon un communiqué de la Fédération algérienne de football.

Abouriche et Ouikene dans le Top 3 mondial



Louiza Abouriche et Cylia Ouikene ont intégré le Top 3 mondial de karaté-do après des années d'efforts avec leur coach Chikhi Dihia. Abouriche (-55 kg) est 2e en Afrique et 2e mondiale avec 4065 points, tandis qu'Ouikene (-50 kg), championne d'Afrique, occupe la 3e place mondiale avec 4440 points. Les deux athlètes du CR Belouizdad ont aussi décroché la qualification historique pour la Coupe du monde par équipes. Chez les garçons, Ayoub Helassa (-67 kg) est 10e mondial avec 2670 points.

Élections et unité : les factions palestiniennes resserrent les rangs au Caire

Une délégation du Hamas, conduite par Hossam Badran, a mené au Caire une série de rencontres avec la plupart des factions palestiniennes, du Jihad islamique au Fatah en passant par les fronts populaire et démocratique. Au cœur des discussions, les élections législatives, la recomposition du Conseil national palestinien et les moyens de mettre fin à la division. Les participants ont réaffirmé le droit des Palestiniens à élire leurs représentants et rejeté toute logique de « nomination, exclusion et décision unilatérale ». Ils ont convenu de poursuivre la

coordination, d'œuvrer à la reconstruction de l'Organisation de libération de la Palestine sur des bases démocratiques et de travailler à une stratégie nationale commune. Ces consultations interviennent à quelques mois d'échéances électorales attendues, dans un climat marqué par des désaccords sur les règles du jeu, notamment la formation du Conseil national et la représentation des Palestiniens de l'étranger. Elles prolongent une série de contacts entamés depuis août entre factions, signe d'une volonté d'aller vers une convergence avant le scrutin. **R. N.**

JOURNAL L'EXPRESS

Nouveau numéro de téléphone :

028 26 99 24

L'EXPRESS

« STOP AU PILLAGE »

L'Afrique exige que sa richesse reste sur son sol

Devant des chefs d'État, des investisseurs et des patrons réunis à New York, le secrétaire général de l'ONU a lancé un appel sans équivoque. Il faut en finir avec un modèle où l'Afrique exporte ses richesses brutes pendant que la valeur ajoutée se construit ailleurs.

PAR BOUALEM B.

« Stop au pillage », a résumé Antonio Guterres, ouvrant ainsi le ton de la cinquième édition d'Unstoppable Africa 2026, le rendez-vous annuel de la Global Africa Business Initiative (GABI), coorganisé par l'ONU et l'Union africaine. L'événement, tenu les 20 et 21 septembre en marge de la 81^e session de l'Assemblée générale des Nations unies, se voulait le symbole d'un tournant. Moins de discours sur le « potentiel » africain, davantage de transactions, d'investissements et d'infrastructures pour retenir sur le continent une plus grande part de la valeur produite. « Nous passons de faire des affaires en Afrique à faire des affaires avec l'Afrique », a déclaré le chef de l'ONU devant un parterre de dirigeants dont Aliko Dangote, les présidents ghanéen, namibien et botswanais, ainsi que le président de la Commission de l'Union africaine. Les chiffres cités par Guterres donnent la mesure de ce que pèse le continent. L'Afrique détient 30 % des ressources minérales mondiales et 60 % du potentiel solaire. Elle abrite la population active qui croît le plus vite au monde. L'opportunité commerciale est estimée à 3 000 milliards de dollars, avec des secteurs en forte expansion comme les énergies renouvelables, la technologie, le divertissement et la finance numérique. Derrière ces chiffres persiste un vieux déséquilibre. Le continent fournit une partie des matières premières indispensables à l'économie mondiale sans capter une part comparable de la richesse créée par leur transformation. « Nous devons faire en sorte que les vastes ressources naturelles de l'Afrique, en particulier les minerais critiques, créent de la valeur locale et des emplois décents, plutôt que d'être simplement expédiées à l'étranger », a insisté le secrétaire général. Pour Antonio Guterres, la question n'est plus de savoir si l'Afrique peut devenir l'un des moteurs de l'économie mondiale, mais



qui profitera de son essor. Il a appelé à réformer une architecture financière internationale « créée par les riches pour les riches » afin qu'elle réponde mieux aux besoins des pays en développement, en particulier en Afrique. Le chef de l'ONU a aussi plaidé pour une présence permanente de l'Afrique au Conseil de sécurité des Nations unies, estimant que le continent doit participer directement aux décisions qui façonnent l'ordre mondial. Il a décrit l'Afrique comme une « double victime du colonialisme », exclue hier de la construction des institutions internationales et marginalisée aujourd'hui dans leur gouvernance. Sous le thème « Powering Business, Scaling Economies, Shaping the Future », Unstoppable Africa 2026 a mis l'accent sur les investissements et les partenariats nécessaires pour convertir le potentiel économique en entreprises prospères et en économies résilientes. La GABI, convoquée par le Pacte mondial des Nations unies, réunit des dirigeants du secteur privé, des gouvernements et des investisseurs africains et mondiaux pour stimu-

ler les flux de capitaux vers le continent. Pour les participants, l'enjeu est clair. Il s'agit de faire en sorte que les secousses de l'économie mondiale, la concurrence accrue pour les minerais critiques et la redéfinition des routes commerciales deviennent une occasion pour l'Afrique de passer d'économies dépendantes des exportations à un modèle où davantage de valeur « reste et croît » sur place. L'appel de Guterres résonne comme une exigence de justice économique. Attirer les investisseurs est une chose, transformer sur place les ressources et créer des emplois décents en est une autre. Dans un monde où la course aux minerais stratégiques s'intensifie, la question de qui profite de l'essor africain devient centrale. Pour de nombreux dirigeants africains et partenaires, la réponse passe par des infrastructures de transformation, des chaînes de valeur régionales et des règles commerciales plus équitables. C'est à ce prix que l'Afrique pourra cesser d'être un simple réservoir de matières premières pour devenir un acteur à part entière de l'économie mondiale. ■

58 kg de cocaïne saisis par l'armée à Tamanrasset

Des détachements conjoints de l'Armée nationale populaire, relevant du secteur militaire de Tamanrasset au sein de la 6e région militaire, ont interpellé deux trafiquants de drogue et saisi une importante quantité de

cocaïne. Selon un communiqué du ministère de la Défense nationale, plus de 58 kg de drogue dure ont été découverts, soigneusement dissimulés à l'intérieur de deux semi-remorques. Cette opération illustre, selon les

mêmes sources, la pleine préparation de toutes les composantes de l'ANP à faire face à toute tentative visant à inonder le pays de stupéfiants et à porter atteinte à la sécurité et à la sûreté des citoyens.